



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante-troisième session
(en ligne)

4-8 juillet et 13 juillet 2022

RÉVISION DE LA CLASSIFICATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DES ALIMENTS POUR ANIMAUX : CLASSE B : PRODUITS ALIMENTAIRES PRIMAIRES D'ORIGINE ANIMALE

(À L'ÉTAPE 4)

(Préparé par le Groupe de travail électronique présidé par les États-Unis d'Amérique
et co-présidé par les Pays-Bas)

Les membres et observateurs du Codex souhaitant soumettre des observations à l'étape 3 sur ce document doivent le faire en suivant les instructions de la lettre circulaire CL 2022/35-PR disponible sur la page web du Codex¹. Ce document doit être lu conjointement avec les documents de travail des points 7(c) et 7(d) de l'ordre du jour.

CONTEXTE

1. Le contexte de la discussion de la révision de la *Classification des denrées alimentaires et des aliments pour animaux* (CXM 4-1989) peut être trouvé dans les rapports des 36^{ème} – 52^{ème} sessions du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR), y compris les sessions pertinentes de la Commission du Codex Alimentarius (CAC) tenues de 2004 à 2021.²
2. La pratique adoptée par le CCPR dans le cadre de la révision de la classification consiste à maintenir la révision des groupes de produits (par exemple, les groupes de produits de fruits, les groupes de produits de légumes, etc.) en attendant la compilation finale des groupes de produits correspondants et les tableaux correspondants sur les exemples de produits représentatifs à inclure dans la *classification des denrées alimentaires et des aliments pour animaux* et les *Principes et orientations sur la sélection de produits représentatifs pour l'extrapolation des limites maximales de résidus de pesticides aux groupes de produits* (CXG 84-2012) respectivement.³
3. Le CCPR52 (2021) a convenu de rétablir le GTE sur la révision de la classification, présidé par les États-Unis et coprésidé par les Pays-Bas, travaillant en anglais, et d'entamer l'examen de la classe B, produits alimentaires primaires d'origine animale et de la classe E, aliments transformés d'origine animale.⁴

Examen de la classe B

4. Le GTE a examiné la classe B, qui comprenait à l'origine quatre types et dix-neuf groupes comme suit :
- 4.1 L'inclusion d'un type supplémentaire, DIVERS PRODUITS ALIMENTAIRES PRIMAIRES D'ORIGINE ANIMALE, ainsi que l'ajout d'un nouveau groupe : Insectes et araignées, au sein du type 10 Animaux invertébrés a été proposée (Tous les changements dans la version révisée sont surlignés en jaune dans l'annexe I).

¹ Page web du Codex/Lettres circulaires :
<http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/resources/circular-letters/en/>.
Page web du Codex/CCPR/Lettres circulaires :

<http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/committee/related-circular-letters/en/?committee=CCCF>

² Les rapports des réunions du CCPR et du CAC sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/committee/en/?committee=CCPR>
<http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/cac/meetings/en/>

³ ALINORM 10/33/24, para. 96, ALINORM 07/30/24 para. 150

⁴ REP21/PR52 para. 179.

- 4.2 Des produits supplémentaires ont été proposés pour inclusion dans plusieurs groupes (surlignage jaune, Annexe I). Le groupe 030 Viande (de mammifères autres que les mammifères marins) a été divisé en huit sous-groupes, dont le sous-groupe 030A Viande bovine, le sous-groupe 030B Viande de camélidés, le sous-groupe 030C Viande caprine, le sous-groupe 030D Viande cervine, le sous-groupe 030E Viande équine, le sous-groupe 030F Viande ovine, le sous-groupe 030G Viande porcine et le sous-groupe 030H Diverses autres viandes de mammifères.
- 4.3 En conséquence, le Groupe 031 Graisses de mammifères, le Groupe 032 Abats comestibles (mammifères) ont également été divisés en huit sous-groupes, suivant le même ordre que les sous-groupes du Groupe 030. Le groupe 033 Lait a été divisé en six sous-groupes, dont le sous-groupe 033A Lait de bovin, le sous-groupe 033B Lait de camélidé, le sous-groupe 033C Lait de caprin, le sous-groupe 033D Lait de cervidé, le sous-groupe 033E Lait d'équidé et le sous-groupe 033F Lait d'ovidé.
- 4.4 Pour le type 7 et tous ses groupes, le mot "volaille" dans les noms du type et des groupes est remplacé par "aviaire" afin de permettre une description plus précise des produits du type 7.
- 4.5 Le groupe 040 Poissons d'eau douce a été divisé en six sous-groupes, dont le sous-groupe 040A Barbes, le sous-groupe 040B Carpes, le sous-groupe 040C Poissons-chats, le sous-groupe 040D Perches, le sous-groupe 040E Tilapias et le sous-groupe 040F Divers autres poissons d'eau douce.
- 4.6 Le groupe 041 Poissons diadromes a été divisé en 6 sous-groupes, dont le sous-groupe 041A Saumons de l'Atlantique, le sous-groupe 041B Saumons du Pacifique, le sous-groupe 041C Anguilles, le sous-groupe 041D Éperlans, le sous-groupe 041E Truites, le sous-groupe 041F Divers autres poissons diadromes.
- 4.7 Le groupe 042 Poissons marins a été divisé en sept sous-groupes, dont le sous-groupe 042A Morue et poissons similaires, le sous-groupe 042B Poissons plats, le sous-groupe 042C Maquereau et poissons similaires, le sous-groupe 042D Thon et Bonite, le sous-groupe 042E Poissons similaires au hareng, le sous-groupe 042F Requins et le sous-groupe 042G Divers autres poissons marins.
- 4.8 Le groupe 043 a été divisé en deux sous-groupes : Sous-groupe 043A Œufs de poisson (y compris laitance = œufs mous) et Sous-groupe 043B Abats comestibles de poisson.
- 4.9 Le groupe 044 Produits de mammifères marins a été divisé en deux sous-groupes : Sous-groupe 044A : viande de mammifères marins et Sous-groupe 044B : graisse de mammifères marins.
- 4.10 Le groupe 048 (non transformé) grenouilles, lézards, serpents et tortues a été renommé "Amphibiens et reptiles" et divisé en cinq sous-groupes : sous-groupe 048A crocodiles, sous-groupe 048B grenouilles, sous-groupe 048C lézards, sous-groupe 048D serpents et sous-groupe 048E tortues.
- 4.11 Le groupe 049 Mollusques (y compris céphalopodes) et autres animaux invertébrés a été renommé "Mollusques et divers autres animaux invertébrés" et divisé en quatre sous-groupes, dont le sous-groupe 049A Bivalves, le sous-groupe 049B Céphalopodes, le sous-groupe 049C Escargots et limaces et le sous-groupe 049D Divers autres animaux invertébrés.

DISCUSSION

5. Lors de la ré-initiation du GTE, des produits supplémentaires ont été ajoutés par suite des commentaires du centre collaborateur de l'OMS qui proposait l'inclusion de plusieurs produits supplémentaires et la création de sous-groupes pour plusieurs groupes de type 6, 8 et 10 (tous les nouveaux produits, groupes et sous-groupes sont surlignés en jaune dans l'annexe I).
6. Le Chili, l'Australie, l'Arabie Saoudite, le Canada et l'Allemagne ont noté l'absence de produits apicoles, comme le miel, entre autres.
7. L'Allemagne a également proposé l'ajout des requins, des iridescents et des crocodiles. La Thaïlande a noté une erreur dans les ordres zoologiques énumérés pour les espèces du groupe 048.
8. L'Australie a fourni la liste des normes alimentaires de l'Australie et la Nouvelle Zélande (annexe 22). Sur la base de cette liste, plusieurs produits ont été ajoutés à la classe B.
9. La Commission européenne a partagé la liste de l'annexe I qui contient les produits d'origine animale. Plusieurs produits présents dans l'annexe I se sont avérés manquants dans la classe B et ont été ajoutés par la suite.
10. L'Allemagne a proposé la division du groupe 043 en deux sous-groupes. L'Australie et l'Allemagne ont proposé d'inclure les insectes dans la classe B. Conformément à cette proposition, le nouveau groupe "Insectes et araignées" a été ajouté à la classe B. Le Chili et l'Allemagne ont noté que plusieurs des produits inclus dans la classe B sont des espèces répertoriées dans les annexes de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et ont suggéré de retirer ces espèces. Cependant, en raison de la consommation courante et afin de faciliter la surveillance de la consommation de ces espèces, il est proposé de ne pas supprimer ces produits.

11. L'Allemagne a également fait remarquer qu'avant de finaliser la classe B, on se devrait d'attendre le résultat des discussions concernant la peau au sein du groupe de travail électronique sur les tissus animaux comestibles du CCRVDF et du CCPR. Puisque cela peut avoir un impact sur plusieurs groupes et produits de la classe B.

CONCLUSIONS

12. La classe B révisée comprend des produits supplémentaires et plusieurs sous-groupes ont été créés au sein de groupes existants. Un nouveau groupe "Insectes et araignées" a été créé et un nouveau type "DIVERSES DENRÉES ALIMENTAIRES PRIMAIRES D'ORIGINE ANIMALE" a été ajouté pour inclure le miel et les autres produits apicoles. Les ajouts sont mis en évidence tandis que les suppressions sont barrées.

RECOMMANDATIONS

13. Le CCPR est invité à examiner la Classe B révisée (Annexe I) sur la base des conclusions et recommandations ci-dessus ainsi que des observations soumises par les membres et observateurs du Codex en réponse à la lettre circulaire CL 2022/35-PR.

ANNEXE I**(Pour observations)****CATÉGORIE B DENRÉES ALIMENTAIRES PRIMAIRES D'ORIGINE ANIMALE**

Aux fins du Codex Alimentarius, l'expression "produit alimentaire primaire" désigne le produit à l'état naturel ou presque naturel, destiné à être transformé en denrées alimentaires pour la vente au consommateur ou destiné à être vendu au consommateur en tant que denrée alimentaire sans autre transformation. Elle inclut les denrées alimentaires primaires irradiées et les produits après enlèvement de certaines parties du tissu animal, par exemple les os.

Les denrées alimentaires d'origine animale sont des parties d'animaux domestiques ou sauvages, y compris leurs œufs et leurs sécrétions mammaires.

TYPE 6 PRODUITS MAMMIFÈRES

Les produits mammaliens sont dérivés des parties comestibles de divers mammifères, principalement herbivores, abattus pour l'alimentation. Ces mammifères sont généralement domestiqués ou, dans une moindre mesure, obtenus comme gibier. Ce type ne comprend pas les produits comestibles provenant de mammifères marins, pour lesquels voir le groupe 044.

Viande (de mammifères autres que les mammifères marins)**Classe B****Type 6 Produits mammaliens Groupe 030 Lettre du groupe Code MM**

Groupe 030. Les viandes sont les tissus musculaires, y compris les tissus adipeux adhérents tels que la graisse intramusculaire, intermusculaire et sous-cutanée des carcasses d'animaux ou des morceaux de celles-ci préparés pour la distribution en gros ou au détail à l'état "frais". Les morceaux proposés au consommateur peuvent comprendre des os, des tissus conjonctifs et des tendons ainsi que des nerfs et des ganglions lymphatiques.

La description de la viande "fraîche" comprend la viande qui a été congelée rapidement ou congelée rapidement et décongelée.

Le groupe ne comprend pas les abats comestibles tels que définis dans le groupe 032.

L'exposition aux pesticides se fait par le biais du métabolisme animal à la suite de l'ingestion de nourriture par voie orale ou par voie cutanée suite à l'utilisation externe de pesticides contre les ectoparasites.

La totalité du produit, à l'exception des os, peut être consommée.

Portion du produit à laquelle s'applique la LMR (et qui est analysée) : Produit entier (sans les os). Pour les pesticides liposolubles, une partie de la graisse adhérente est analysée et les LMR s'appliquent à la graisse. Pour les produits dont la graisse adhérente est insuffisante pour fournir un échantillon approprié, le produit entier (sans les os) est analysé et la LMR s'applique à l'ensemble du produit (par exemple, la viande de lapin) (réf. ALINORM 87/24, Annexe IV, paragraphe 6).

Huit sous-groupes sont définis :

Sous-groupe 030A Viande bovine

Sous-groupe 030B Viande de camélidés

Sous-groupe 030C Viande caprine

Sous-groupe 030D Viande de cervidé

Sous-groupe 030E Viande équine

Sous-groupe 030F Viande ovine

Sous-groupe 030G Viande porcine

Sous-groupe 030H Diverses autres viandes de mammifères

Groupe 030 Viande (de mammifères autres que les mammifères marins)

Code n°.	Produit
MM 0095	Groupe de viande (de mammifères autres que les mammifères marins) (comprend tous les produits du groupe 030)

MM 0096 ~~Sous-groupe de viande de bovin, de chèvre, de cheval, de porc et de mouton~~

MM 0097 ~~Sous-groupe de viande de bovins, porcins et ovins~~

Sous-groupe 030A Viande bovine

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
MM XXX	Sous-groupe de viande bovine (comprend tous les produits du sous-groupe 030A)
-	Banteng, viande Voir viande bovine, MM 0812 <i>Bos javanicus</i> d'Alton
MM 0810	Buffle, viande <i>Bubalus bubalis</i> L. <i>Syncerus caffer</i> Sparrman <i>Bison bison</i> L. <i>Bison bonasus</i> L.
-	Buffle, africain, viande , voir Buffle, viande MM 0810 <i>Syncerus caffer</i> Sparrman
-	Buffle, américain, viande , voir Buffalo, viande, MM 0810 <i>Bison bison</i> L.
-	Buffle, Cap, viande , voir Buffle, viande, MM 0810
-	Buffle, eau, viande , voir Buffle, viande, MM 0810 <i>Bubalus bubalis</i> L. ; syn : <i>Bubalus buffalus</i> Blum ; <i>Bos bubalis</i> Brise ; <i>Bubalis bos</i> Wall.
-	Bison, européen, viande , voir Bison, viande, MM 0810 <i>Bison bonasus</i> L.
-	Veau, viande , voir Bovins, viande, MM 0812
MM 0812	Bovins, viande Races et croisements de, entre autres, <i>Bos taurus</i> L. ; <i>B. indicus</i> L. ; <i>B. grunniens</i> L. ; races de <i>B. javanicus</i> d'Alton <i>Bos frontalis</i> Lam.
-	Gayal, viande , Voir Bovins, viande, MM 0812 <i>Bos frontalis</i> Lam.
-	Veau, viande , voir Bovins, viande, MM 0812
-	Buffle d'eau, viande , voir Buffle, viande, MM 0810 <i>Bubalus bubalis</i> L.
-	Yak, viande , voir Bovins, viande, MM 0812 <i>Bos grunniens</i> L.
-	Zébu, viande , voir Viande bovine, MM 0812 <i>Bos indicus</i> L.

Sous-groupe 030B Viande de camélidés

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
MM XXXX	Sous-groupe de viande de camélidés (comprend tous les produits du sous-groupe 030B)
MM 0811	Chameau, viande <i>Camelus bactrianus</i> L. ; <i>C. dromedarius</i> L. ; <i>Lama glama</i> L. ; <i>Lama pacos</i> L.
-	Alpaga, viande Voir Chameau, viande, MM 0811 <i>Lama pacos</i> L.
-	Chameau de Bactriane, viande , voir Chameau, viande, MM 0811 <i>Camelus bactrianus</i> L.
-	Dromadaire, viande , voir Chameau, viande, MM 0811 <i>Camelus dromedarius</i> L.
-	Lama ou Lama, viande , voir Chameau, viande, MM 0811 Races de <i>Lama glama</i> L. ; <i>Lama pacos</i> L.

Sous-groupe 030C Viande caprine

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
MM XXXX	Sous-groupe de viande caprine (comprend tous les produits du sous-groupe 030C)
MM 0814	Chèvre, viande Races de <i>Capra hircus</i> L. ; autres <i>Capra</i> spp. plusieurs races.

Sous-groupe 030D Viande de cervidé

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
MM XXXX	Sous-groupe de la viande de cervidé (comprend tous les produits du sous-groupe 030D)
MM 0813	Cerf, viande entre autres <i>Cervus elaphus germanicus</i> Desmarest ; <i>Dama dama dama</i> L. ; syn : <i>Cervus dama</i> Corbet & Hill ; d'autres <i>Cervus</i> spp. et ssp.
-	Cerf, daim, viande , voir Cerf, viande, MM 0813 <i>Dama dama dama</i> L. ; syn : <i>Cervus dama</i> Corbet & Hill
-	Cerf, rouge, viande , voir Cerf, viande, MM 0813 <i>Cerphus elaphus</i> L. ; autres <i>Cerphus</i> spp, plusieurs ssp.
MM 0824	Wapiti, viande <i>Alces alces</i> (L.)
-	Original, européen, viande , voir Elan, viande, MM 0824 <i>Alces alces</i> L.
MM 0820	Renne, viande <i>Rangifer tarandus</i> (L.) (dom.)
MM 0821	Rognon, viande <i>Capreolus capreolus capreolus</i> (L.)

Sous-groupe 030E Viande équine

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
MM XXXX	Sous-groupe de la viande équine (comprend tous les produits du sous-groupe 030E)
MM XXXX	Âne, viande <i>Equus asinus</i> L. Syn : <i>Asinus vulgaris</i> Gray <i>Equus asinus asinus</i> L. <i>Equus asinus palaestinae</i> Ducos <i>Equus africanus asinus</i> L.
MM XXXX	Hinny, viande <i>Equus caballus</i> L. x <i>Equus asinus</i> L.
MM 0816	Cheval, viande Plusieurs races d' <i>Equus caballus</i> L.
MM XXXX	Mule, viande <i>Equus asinus</i> L. x <i>Equus caballus</i> L.

Sous-groupe 030F Viande ovine

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
MM XXXX	Sous-groupe de la viande ovine (comprend tous les produits du sous-groupe 030F)
-	Agneau, viande , voir Mouton, viande, MM 0822
-	Mouflon, viande , voir Mouton, viande, MM 0822 <i>Ovis musimon</i> (Pallas) ; syn : <i>Aegoceros musimon</i> Pallas
MM 0822	Moutons, viande Plusieurs races d' <i>Ovis aries</i> L. ; autres <i>Ovis</i> spp.

Sous-groupe 030G Viande porcine

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
MM XXXX	Sous-groupe de la viande porcine (comprend tous les produits du sous-groupe 030G)
MM 0818	Porc, viande parmi les autres <i>Sus domesticus</i> Erxleben et races ; <i>Sus</i> spp. et ssp.
MM 0823	Sanglier, viande <i>Sus scrofa scrofa</i> L.

Sous-groupe 030H Diverses autres viandes de mammifères

Code n°.	Produit
MM XXXX	Sous-groupe de diverses autres viandes de mammifères (comprend tous les produits du sous-groupe 030H)
MM XXXX	Cabiaï, viande <i>Hydrochoerus hydrochaeris</i> L.
MM XXXX	Chien, viande <i>Canis familiaris</i> L.
MM XXXX	Cochon d'Inde, viande <i>Cavia porcellus</i> L.
MM 0815	Lièvre, viande <i>Lepus europaeus</i> Pallas, plusieurs ssp. et var ; <i>L. timidus</i> L., plusieurs var. ; autres <i>Lepus</i> spp.
MM 0817	Kangourou, viande Genres de la famille <i>Macropodinae</i>
MM XXXX	Pécari à collier, viande <i>Pecari tajacu</i> L.
MM XXXX	Opossum, viande plusieurs espèces du sous-ordre zoologique des <i>Phalangeriformes</i>
MM XXXX	Rat, viande <i>Rattus</i> spp.
MM 0819	Lapin, viande <i>Oryctolagus cuniculus</i> L. ; <i>O. cuniculus fodiens</i> (Gray) ; <i>Lepus cuniculus</i> L. ; <i>Sylvilagus</i> spp.
-	Viande de wallaby, voir Kangourou, viande, MM 0817
	Mammifères aquatiques : par exemple, baleines, dauphins, etc. Voir Groupe 044 Mammifères marins

Graisses de mammifères (sauf celles des mammifères marins)**Classe B****Type 6 Produits mammaliens Groupe 031 Lettre du groupe Code MF**

Groupe 031. Les graisses de mammifères, à l'exclusion des graisses du lait, sont dérivées des tissus adipeux des animaux (non transformés). Pour les graisses animales transformées, voir le groupe 085.

L'exposition aux pesticides se fait par le biais du métabolisme animal suite à l'ingestion de nourriture ou par voie cutanée suite à l'utilisation externe des pesticides contre les ectoparasites.

La totalité de la produit peut être consommée.

Portion du produit à laquelle s'applique la LMR (et qui est analysée) : **Produit entier.**

Les noms scientifiques des espèces des animaux concernés ne sont pas répétés pour ce groupe de produits. Pour ces noms, voir le groupe 030 Viande (de mammifères autres que les mammifères marins).

Huit sous-groupes sont définis**Sous-groupe 031A Graisse bovine****Sous-groupe 031B Graisse de camélidés****Sous-groupe 031C Graisse caprine****Sous-groupe 031D Graisse de cervidé****Sous-groupe 031E Graisse équine****Sous-groupe 031F Graisse ovine****Sous-groupe 031G Graisse porcine****Sous-groupe 031H Diverses autres graisses de mammifères****Groupe 031 - Graisses de mammifères**

Code n°.	Produit
MF 0100	Groupe des graisses de mammifères (sauf les graisses du lait) (comprend tous les produits du groupe 031)
Sous-groupe 031A Graisse bovine	
Code n°.	Produit
MF XXXX	Sous-groupe de la graisse bovine (comprend tous les produits du sous-groupe 031A, (voir sous-groupe 030A (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des bovins))
MF 0810	Buffle, gras
MF 0812	Bovins, gras
Sous-groupe 031B Graisse de camélidés	
Code n°.	Produit
MF XXXX	Sous-groupe de graisse de camélidés (comprend tous les produits du sous-groupe 031B, (voir sous-groupe 030B (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des camélidés))
MF 0811	Chameau, gras
Sous-groupe 031C Graisse caprine	
Code n°.	Produit
MF XXXX	Sous-groupe de graisse caprine (comprend tous les produits du sous-groupe 031C(voir sous-groupe 030C (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des caprins))
MF 0814	Chèvre, gras

Sous-groupe 031D Cervin, graisse**Code n°.** **Produit****MF XXXX** **Sous-groupe de graisse cervicale**

(comprend tous les produits du sous-groupe 031D, [voir le sous-groupe 030D (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des cervidés])

Sous-groupe 031E Graisse équine**Code n°.** **Produit****MF XXXX** **Sous-groupe de graisse équine**

(comprend tous les produits du sous-groupe 031E, (voir sous-groupe 030E (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des équidés))

MF 0816 **Cheval, gras**

Sous-groupe 031F Graisse ovine**Code n°.** **Produit****MF XXXX** **Sous-groupe de graisse ovine**

(comprend tous les produits du sous-groupe 031F, [voir le sous-groupe 030F (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des ovins])

MF 0822 **Mouton, gras**

Sous-groupe 031G Graisse porcine**Code n°.** **Produit****MF XXXX** **Sous-groupe de graisse porcine**

(comprend tous les produits du sous-groupe 031G, (voir sous-groupe 030G (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des porcs))

MF 0818 **Porc, graisse**

MF 0823 **Sanglier, gras**

Sous-groupe 031H Diverses autres graisses de mammifères**Code n°.** **Produit****MF XXXX** **Sous-groupe de diverses autres graisses de mammifères**

(comprend tous les produits du sous-groupe 031H, (voir sous-groupe 030H (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des divers autres mammifères))

MF XXXX **Cabiai, gras**

MF XXXX **Chien, gros**

MF XXXX **Cochon d'Inde, gras**

MF 0815 **Lièvre, gras**

MF 0817 **Kangourou, gras**

MF XXXX **Pécari, à collier, gras**

MF XXXX **Opossum, gros**

MF XXXX **Rat, graisse**

MF 0819 **Lapin, graisse**

Abats comestibles (Mammifères)**Classe B****Type 6 Produits mammaliens Groupe 032 Lettre du groupe Code MO**

Groupe 032. Les abats comestibles sont des tissus et organes comestibles autres que les muscles (=viande) et la graisse animale provenant d'animaux abattus et préparés pour la distribution en gros ou au détail.

Exemples : foie, rein, langue, cœur, estomac, ris (thymus), cerveau, etc.

Le nom du groupe et les définitions sont conformes à ceux figurant dans les normes Codex 89-1981 et 98-1981, respectivement Norme Codex pour le luncheon meat et Norme Codex pour le chopped meat cuit et séché : On entend par "abats comestibles" les abats jugés propres à la consommation humaine, à l'exclusion des poumons, des oreilles, du cuir chevelu, du museau (y compris les lèvres et le museau), des muqueuses, des tendons, de l'appareil génital, des mamelles, des intestins et de la vessie". Dans l'ancienne Classification des aliments et des groupes d'aliments du Guide des limites maximales Codex pour les résidus de pesticides 1978 : CAC/PR 1-1978 le nom sous-produits de viande était utilisé pour ce groupe.

L'exposition aux pesticides se fait par le biais du métabolisme animal à la suite d'une absorption orale avec des aliments ou par voie cutanée à la suite de l'utilisation externe de pesticides sur les animaux d'élevage contre les ectoparasites.

La totalité du produit peut être consommée.

Portion du produit à laquelle s'applique la LMR (et qui est analysée) : Produit entier.

Les noms scientifiques des espèces des animaux concernés ne sont pas répétés pour ce groupe de produits. Pour ces noms, voir le groupe 030 Viande (de mammifères autres que les mammifères marins).

Huit sous-groupes sont définis

Sous-groupe 032A Abats comestibles de bovins

Sous-groupe 032B Abats comestibles de camélidés

Sous-groupe 032C Abats comestibles de caprins

Sous-groupe 032D Abats comestibles de cervidés

Sous-groupe 032E Abats comestibles d'équidés

Sous-groupe 032F Abats comestibles d'ovins

Sous-groupe 032G Abats comestibles de porcs

Sous-groupe 032H Divers autres abats comestibles de mammifères

Groupe 032 Abats comestibles (mammifères)

Code n°.	Produit
MO 0105	Groupe des abats comestibles (Mammifères) (comprend tous les produits du groupe 032)
MO 0096	Abats comestibles de bovins, caprins, équins, porcins et ovins
MO 0097	Abats comestibles de bovins, porcins et ovins
MO 0098	Rognon de bovin, de chèvre, de porc et de mouton
MO 0099	Foie de bovins, de chèvres, de porcs et de moutons
Sous-groupe 032A	Abats comestibles de bovins

Code n°.	Produit
MO XXXX	Sous-groupe des abats comestibles de bovins (comprend tous les produits du sous-groupe 032A, (voir sous-groupe 030A (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des bovins))
MO 0810	Buffle, abats comestibles de
MO XXXX	Buffalo, rein
MO XXXX	Buffalo, foie
MO 0812	Bovins, abats comestibles de
MO 1280	Bétail, rein

MO 1281 Bovins, foie

Sous-groupe 032B Abats comestibles de camélidés

Code n°. **Produit**

MO XXXX **Sous-groupe des abats comestibles de camélidés**

(comprend tous les produits du sous-groupe 032B, [voir le sous-groupe 030A (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des camélidés])

MO 0811 Chameau, abats comestibles de

MO XXXX Chameau, rein

MO XXXX Chameau, foie

Sous-groupe 032C Abats comestibles de caprins

Code n°. **Produit**

MO XXXX **Sous-groupe des abats comestibles caprins**

(comprend tous les produits du sous-groupe 032C, (voir sous-groupe 030C (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des caprins))

MO 0814 Chèvre, abats comestibles de

MO XXXX Chèvre, foie

MO XXXX Chèvre, rein

Sous-groupe 032D Abats comestibles de cervidés

Code n°. **Produit**

MO XXXX **Sous-groupe des abats comestibles de cervidés**

(comprend tous les produits du sous-groupe 032D, (voir sous-groupe 030D (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des cervidés))

MO 0813 Cerf, abats comestibles de

MO XXXX Cerf, rein

MO XXXX Cerf, foie

Sous-groupe 032E Abats comestibles d'équidés

Code n°. **Produit**

MO XXXX **Sous-groupe des abats comestibles équins**

(comprend tous les produits du sous-groupe 032E, (voir sous-groupe 030E (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des équidés))

MO XXXX **Ane, abats comestibles d'âne**

MO XXXX Âne, rein

MO XXXX Âne, foie

MO 0816 Cheval, abats comestibles de

MO 1292 Cheval, rein

MO 1293 Cheval, foie

Sous-groupe 032F Abats comestibles d'ovins**Code n°.** **Produit****MO XXXX** **Sous-groupe des abats comestibles d'ovins**

(comprend tous les produits du sous-groupe 032F, [voir le sous-groupe 030F (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des ovins])

MO 0822 **Mouton, abats comestibles de**

MO 1288 **Mouton, rein**

MO 1289 **Mouton, foie**

Sous-groupe 032G Abats comestibles de porcs**Code n°.** **Produit****MO XXXX** **Sous-groupe des abats comestibles de porcs**

(comprend tous les produits du sous-groupe 032G, [voir le sous-groupe 030G (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des porcs])

MO 0818 **Porc, abats comestibles de**

MO 1284 **Porc, rein**

MO 1285 **Porc, foie**

Sous-groupe 032H Divers autres abats comestibles de mammifères**Code n°.** **Produit****MO XXXX** **Sous-groupe de divers autres abats comestibles de mammifères**

(comprend tous les produits du sous-groupe 032H, (voir sous-groupe 030H (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des divers autres mammifères))

MO 0815 **Lièvre, abats comestibles de**

MO XXXX **Lièvre, rein**

MO XXXX **Lièvre, foie**

MO 0817 **Kangourou, abats comestibles de**

MO XXXX **Kangourou, rein**

MO XXXX **Kangourou, foie**

MO XXXX **Opossum, abats comestibles d'opossum**

MO XXXX **Possum, rein**

MO XXXX **Possum, foie**

MO 0819 **Lapin, abats comestibles de**

MO XXXX **Lapin, rein**

MO XXXX **Lapin, foie**

Laits**Classe B****Type 6 Produits de mammifères Groupe 033 Code alphabétique ML**

Groupe 033. Les laits sont les sécrétions mammaires de diverses espèces d'animaux ruminants herbivores en lactation, généralement domestiqués.

Conformément au Code de principes du Codex Alimentarius concernant le lait et les produits laitiers, le terme "lait" désigne exclusivement l'excrétion mammaire normale obtenue à partir d'une ou plusieurs traites, sans ajout ni extraction. Nonobstant les dispositions du paragraphe précédent, "le terme "Lait" peut être utilisé pour le lait traité sans modification de sa composition, ou pour le lait dont la teneur en matière grasse a été normalisée par la législation nationale".

La totalité du produit peut être consommé.

Portion du produit à laquelle s'applique la LMR (et qui est analysée) : **Produit entier.**

Les noms scientifiques des espèces des animaux concernés ne sont pas répétés pour ce groupe de produits. Pour ces noms, voir le groupe 030 Viande (de mammifères autres que les mammifères marins).

Huit sous-groupes sont définis

Sous-groupe 033A Lait de bovins

Sous-groupe 033B Lait de camélidés

Sous-groupe 033C Lait caprin

Sous-groupe 033D Lait de cervidés

Sous-groupe 033E Lait équin

Sous-groupe 033F Lait d'ovins

Groupe 033 Laits

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
ML 0106	Groupe de laits (comprend tous les produits du groupe 033)
ML 0107	Lait de bovins, de chèvres et de moutons
Sous-groupe 033A Lait de bovins	
<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
ML XXXX	Sous-groupe du lait bovin (comprend tous les produits du sous-groupe 033A, (voir sous-groupe 030A (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des bovins))
ML 0810	Buffle, lait
ML 0812	Bovins, lait
Sous-groupe 033B Lait de camélidés	
<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
ML XXXX	Sous-groupe des camélidés du lait (comprend tous les produits du sous-groupe 033B, (voir sous-groupe 030A (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des camélidés))
-	Chameau, bactérien, lait Voir Chameau, lait, ML 0811
ML 0811	Chameau, lait

Sous-groupe 033C Lait caprin

Code n°. **Produit****ML XXXX** **Sous-groupe du lait caprin**

(comprend tous les produits du sous-groupe 033C, (voir sous-groupe 030C (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des caprins))

ML 0814 **Chèvre, lait****Sous-groupe 033D Lait de cervidés**

Code n°. **Produit****ML XXXX** **Sous-groupe du lait de cervidés**

(comprend tous les produits du sous-groupe 033D, (voir sous-groupe 030D (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des cervidés))

ML 0824 **Elan, lait**ML 0820 **Renne, lait****Sous-groupe 033E Lait équin**

Code n°. **Produit****ML XXXX** **Sous-groupe du lait équin**

(comprend tous les produits du sous-groupe 033E, (voir sous-groupe 030E (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des équidés))

ML XXXX **Âne, lait**ML 0816 **Cheval, lait****Sous-groupe 033F Lait d'ovins**

Code n°. **Produit****ML XXXX** **Sous-groupe du lait d'ovins**

(comprend tous les produits du sous-groupe 033F (voir sous-groupe 030F (Code MM XXXX) pour les espèces incluses dans le groupe des ovins))

ML 0822 **Moutons, lait**

TYPE 7 PRODUITS AVIAIRES DE VOLAILLE**Volaille** Viande aviaire (y compris la viande de pigeon)**Classe B****Type 7 Produits aviaires de volaille Groupe 036 Code lettre du groupe PM**

Groupe 036. **Volaille** Les viandes aviaires sont les tissus musculaires, y compris la graisse et la peau qui y adhèrent, des carcasses de volaille préparées pour la distribution en gros ou au détail.

L'exposition aux pesticides peut résulter d'un traitement externe des animaux ou des poulaillers ou du métabolisme des animaux suite à l'absorption orale de pesticides avec des aliments.

L'ensemble du produit peut être consommé.

Portion du produit à laquelle la LMR s'applique (et qui est analysée) : **Produit entier (sans les os) : Pour les pesticides liposolubles, une portion de graisse adhérente est analysée et les LMR s'appliquent à la graisse aviaire de la volaille.**

Groupe 036 Viande de volaille-aviaire (y compris la viande de pigeon)

Code n°.	Produit
PM 0110	Groupe de viande aviaire (comprend tous les produits du groupe 036)
PM 0840	Poulet, viande Plusieurs races de <i>Gallus gallus</i> L. et d'autres <i>Gallus</i> spp.
PM 0841	Canard, viande Races d' <i>Anas platyrhynchos</i> L. et d'autres <i>Anas</i> spp.
PM XXXX	Canard de Barbarie, viande <i>Cairina moschata</i> L.
-	Colombe à collier, viande, voir Pigeon, viande PM 0846 <i>Streptopelia</i> spp.
-	Colombe, tortue, viande, voir Pigeon, viande PM 0846 <i>Streptopelia</i> spp.
PM 0850	Émeu, viande <i>Dromaius novaehollandiae</i>
PM 0842	Oie, viande <i>Anser anser</i> L. ; autres <i>Anser</i> spp.
PM XXXX	Tétras, viande Espèces de la tribu <i>Tetraonini</i>
PM 0843	Pintades, viande Races de <i>Numida meleagris</i>
PM 0851	Autruche, viande <i>Struthio camelus</i> L.
PM 0844	Perdrix, viande <i>Perdrix</i> spp. et <i>Alectoris</i> spp.
PM XXXX	Paon, vert, viande <i>Pavo muticus</i> L.
PM 0845	Faisan, viande Les races de <i>Phasianus colchicus</i> et d'autres <i>Phasianus</i> spp. et ssp.

PM 0846	Pigeon, viande Races de <i>Columba livia</i> Gmelin : autres <i>Columba</i> spp. et <i>Streptopelia</i> spp.
PM 0847	Caille, viande <i>Coturnix coturnix</i> L. ; <i>Colinus virginianus</i> ; <i>Lophotyx californicus</i> ; <i>Coturnix japonica</i> L.
-	Caille, viande de Bobwhite , voir Caille, viande, PM 0847 <i>Colinus virginianus</i>
-	Caille, viande californienne , voir Caille, viande, PM 0847 <i>Lophotyx californicus</i>
-	Caille, japonaise, viande voir Caille, viande, PM 0847 <i>Coturnix japonica</i> L.
PM XXXX	Nandou, américain, viande <i>Rhea americana</i> L.
PM XXXX	Cygne, muet, viande <i>Cygnus olor</i> Gmelin
PM 0848	Dinde, viande Races de <i>Meleagris gallopavo</i> L.

Volaille Graisses aviaires**Classe B****Type 7 Produits aviaires de volaille Groupe 037 Code alphabétique PF**

Volaille Les graisses aviaires sont dérivées des tissus gras des animaux aviaires. L'exposition aux pesticides peut résulter d'un traitement externe des animaux ou des poulaillers ou du métabolisme des animaux suite à l'absorption orale de pesticides avec des aliments.

L'ensemble du produit peut être consommé.

Portion du produit à laquelle s'applique la LMR (et qui est analysée) : **Produit entier**.

Les noms scientifiques des espèces d'animaux concernés ne sont pas répétés pour ce groupe de produits. Pour ces noms, voir le groupe 036 **Volaille** Viande aviaire.

Groupe 037 Volaille Graisses aviaires

Code n°.	Produit
PF 0111	Groupe de graisses aviaires (comprend tous les produits du groupe 037)
PF 0840	Poulet, gras
PF 0841	Canard gras
PF 0850	Émeu, gras
PF 0842	Oie, grasse
PF 0851	Autruche, gras
PF 0848	Dinde, grasse

Volailles aviaires, abats comestibles de**Classe B****Type 7 Produits aviaires de volaille — Groupe 038 Code lettre du groupe PO**

Volaille Les abats comestibles aviaires sont les tissus et organes comestibles, autres que la viande et la graisse aviaires, provenant d'animaux aviaires abattus et jugés propres à la consommation humaine. Exemples : foie, gésier, cœur, peau, etc. Dans l'ancienne classification des aliments et des groupes d'aliments dans le Guide des limites maximales Codex pour les résidus de pesticides 1978 : CAC/PR 1-1978, le nom de sous-produits de volaille était utilisé pour ce groupe.

L'exposition aux pesticides se fait par le biais du métabolisme animal à la suite de l'absorption orale de pesticides avec des aliments pour animaux ou peut résulter du traitement externe des animaux ou des poulaillers.

L'ensemble du produit peut être consommé.

Portion du produit à laquelle la LMR s'applique (et qui est analysée) : **Produit entier**.

Groupe 038 Volailles, aviaire, abats comestibles de

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
PO 0111	Groupe d'oiseaux, abats comestibles de (comprend tous les produits du groupe 038)
PO 0113	Peau de volaille
PO 0840	Poulet, abats comestibles de
PO 0841	Canard, abats comestibles de
PO 0850	Émeu, abats comestibles de
PO 0842	Oie, abats comestibles d'oie
PO 0849	Oie, foie
PO 0851	Autruche, abats comestibles d'
PO 0848	Dinde, abats comestibles de

Œufs**Classe B****Type 7** **Produits aviaires de volaille** **Groupe 039** **Code lettre du groupe PE**

Groupe 039. Les œufs sont la partie comestible fraîche du corps produite par les oiseaux femelles, notamment les volailles domestiques.

La partie comestible comprend le jaune d'œuf et le blanc d'œuf après enlèvement de la coquille.

Portion du produit à laquelle s'applique la LMR (et qui est analysée) : Blancs et jaunes d'œufs entiers combinés après enlèvement de la coquille.

Les noms scientifiques des espèces d'animaux concernés ne sont pas répétés pour ce groupe de produits. Pour ces noms, voir le groupe 036 ~~Volailles~~-Viandes aviaires.

Groupe 039 **Œufs**

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
PE 0112	Groupe d'œufs (comprend tous les produits du groupe 039)
PE 0840	Poulet, œufs
PE 0841	Canard, œufs
PE 0850	Emu , œufs
PE 0842	Oie, œufs
PE 0851	Autruche, œufs
PE 0847	Caille, œufs
PE XXXX	Nandou, américain, œufs

TYPE 8 PRODUITS ANIMAUX AQUATIQUES

Les produits d'animaux aquatiques sont dérivés des parties comestibles de divers animaux aquatiques, généralement sauvages, récoltés pour l'alimentation.

Groupe 040-042 Poisson

Groupe 040-042 Les poissons sont des animaux vertébrés et/ou cartilagineux aquatiques à branchies, appartenant à diverses familles et espèces zoologiques, généralement sauvages, tels qu'ils sont capturés et préparés pour la distribution en gros et au détail. L'exposition aux pesticides se fait par le métabolisme des animaux ou par la pollution de l'eau. Les parties charnues des animaux et, dans une moindre mesure, la laitance et les œufs sont consommés.

Portion du produit à laquelle la LMR s'applique (et qui est analysée). **Produit entier (en général après avoir retiré le tube digestif).**

Groupe 040 Poissons d'eau douce**Classe B****Type B Produits d'animaux aquatiques Groupe 040 Lettre du groupe Code WF**

Les poissons d'eau douce restent généralement toute leur vie, y compris pendant la période de frai, dans les eaux douces (lacs, étangs, rivières et ruisseaux).

Plusieurs espèces de poissons d'eau douce sont domestiquées et élevées dans des fermes piscicoles. L'exposition de ces dernières espèces aux pesticides se fait principalement par le biais des aliments composés pour poissons, mais aussi par la pollution de l'eau.

Six sous-groupes de poissons d'eau douce sont définis

Sous-groupe 040A Barbeaux

Sous-groupe 040B Carpes

Sous-groupe 040C Poisson-chats

Sous-groupe 040D Perches

Sous-groupe 040E Tilapias

Sous-groupe 040F Divers autres poissons d'eau douce

Groupe 040 Poissons d'eau douce

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
WF 0115	Groupe de poissons d'eau douce (comprend tous les produits du groupe 040)

Sous-groupe 040A Barbes

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
WF XXXX	Sous-groupe de Barbes (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
WF 0855	Barbes <i>Puntius</i> spp ; syn : <i>Barbus</i> Cuvier spp.

- **Barbe, argent voir Barbes,** WF 0855

Barbonymus gonionotus Bleeker

Sous-groupe 040B Carpes

Code n°.	Produit
WF XXXX	Sous-groupe des carpes (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
WF 0858	Daurade <i>Abramis brama</i> L. ; autres <i>Abramis</i> spp.
WF XXXX	Daurade, Wuchang <i>Megalobrama amblycephala</i> P. L. Yih
WF 0859	Carpes <i>Cyprinus carpio</i> L. ; <i>Ctenopharyngodon idella</i> ; d'autres spp. de la famille des <i>Cyprinidae</i>
-	Carpe, chinoise , voir Carpe, WF 0859
-	Carpe, commune , voir Carpes, WF 0859 <i>Cyprinus carpio</i> L.
-	Carpe, Crucian voir Carpes, WF 0859 <i>Carassius Carassius</i>
-	Carpe, herbe , voir Carpes, WF 0859 <i>Ctenopharyngodon Idella</i>
WF 0860	Carpe, indienne <i>Labeo rohita</i> ; <i>L. calbassa</i> ; <i>Catla catla</i> ; <i>Cirrhinus mrigala</i>
-	Carpe, Argent voir Carpes, WF 0859 <i>Hypophthalmichthys molitrix</i>
WF 0862	Gobies, eau douce <i>Gobio gobio</i> L. ; syn : <i>G. fluviatilis</i> Agass ; autres espèces d'eau douce de la famille <i>Gobiidae</i>
-	Poissons rhinocéros , voir Carpe indienne, WF 0860 <i>Labeo</i> spp. parmi d'autres <i>Labeo rohita</i> <i>Labeo calbassa</i>
WF 0867	Cafards <i>Rutilus rutilus</i> L. ; syn : <i>Leuciscus rutilus</i> L. ; autre <i>Rutilus</i> (syn : <i>Leuciscus</i>) spp.

Sous-groupe 040C Poissons-chats

Code n°.**Produit**

WF XXXX

Sous-groupe des poissons-chats

(comprend tous les produits de ce sous-groupe)

WF 0861

Poissons-chats (eau douce)*Ictalurus punctatus* et autres *Ictalurus* spp. (Amérique du Nord) ; *Bagrus* spp. (Afrique) ;*Kryptopterus* spp. (Asie) ; *Clarias* spp. (Afrique/Asie) ; *Silurus glanis* L. (Europe, URSS) ;*Tandanus tandanus* (Australie).**- Poisson-chat, Clarias voir Poissons-chats (eau douce), WF 0861***Clarias* spp.**- Barbue de rivière, voir Poissons-chats (eau douce), WF 0861***Ictalurus punctatus*

Sous-groupe 040D Perches

Code n°.	Produit
WF XXXX	Sous-groupe de perches (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
WF 0856	Bar noir <i>Micropterus salmonides</i> ; <i>Micropterus</i> spp.
WF 0857	Crapet arlequin (ou dorade arlequin) <i>Lepomis macrochirus</i>
WF 0869	Morue, Murray <i>Maccullochella peeli</i> (Australie)
WF XXXX	Gobie marbré <i>Oxyeleotris marmorata</i> Bleeker
WF 0863	Osphronemidae (Asie) <i>Osphronemus goramy</i> ; <i>Trichogaster pectoralis</i> ; <i>Helostoma temmincki</i> .
WF 0864	Perche <i>Perca fluviatilis</i> L. ; <i>P. flavescens</i> ; <i>Aspledinotus grunniens</i>
-	Perche, jaune d'Amérique , voir Perche, WF 0864 <i>Perca flavescens</i>
WF XXXX	Perche, chinoise <i>Perca chuatsi</i> Basilewsky
WF XXXX	Perche, escalade <i>Anabas testudineus</i> Bloch
-	Perche, européenne , voir Perche, WF 0864 <i>Perca fluviatilis</i> L.
WF 0870	Perche d'or <i>Macquaria ambigua</i> (Australie)
-	Perche blanche , voir Perche, WF 0864 <i>Aspledinotus grunniens</i> ; syn : <i>Pomoxis annularis</i> Raf.
WF 0866	Sandre <i>Sander lucioperca</i> L. ; syn : <i>Lucioperca sandra</i> Cuv.
WF XXXX	Tête de serpent, rayée <i>Channa striata</i> Bloch
-	Perche blanche , voir Perche, WF 0864
-	Marigane blanche , voir Perche, WF 0864
-	Sandre , voir sandre, WF 0866

Sous-groupe 040E Tilapias

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
WF XXXX	Sous-groupe des Tilapias (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
WF 0868	Tilapias <i>Oreochromis mossambicus</i> ; syn : <i>Sarotherodon mossambicus</i> ; <i>Tilapia mossambicus</i> . Autres espèces d' <i>Oreochromis</i> (<i>Sarotherodon</i> ou <i>Tilapia</i>)
-	Tilapia, bleu voir Tilapia, WF 0868 <i>Oreochromis aureus</i>
-	Tilapia, Nil voir Tilapia, WF 0868 <i>Oreochromis niloticus</i>
-	Tilapia du Mozambique , voir Tilapias, WF 0868

Sous-groupe 040F Divers autres poissons d'eau douce

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
WF XXXX	Sous-groupe de Divers autres poissons d'eau douce (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
-	Brochet de l'Amour , voir Brochet, WF 0865 <i>Esox reicherti</i>
-	Truite brune, Voir Truite, WD 0123 dans Groupe 041, Poissons diadromes
WF XXXX	Anguille, marécageuse, asiatique <i>Monopterus albus</i> Zuiew
-	Brochet , voir Brochets, WF 0865 <i>Esox lucius</i> L.
WF XXXX	Poissons-chats <i>Pangasius</i> spp.
WF 0865	Brochet <i>Esox lucius</i> L. ; <i>E. reicherti</i>
-	Requin, iridescent voir Poissons-chats , WF XXXX <i>Pangasianodon hypophthalmus</i> Sauvage Syn : <i>Pangasius hypophthalmus</i> Sauvage

Groupe 041 Poissons diadromes**Classe B****Type B Produits d'animaux aquatiques Groupe 041 Code lettre du groupe WD**

Les poissons diadromes migrent en général de la mer vers les eaux saumâtres et/ou douces et dans le sens inverse.

Les espèces anadromes fraient en eau douce (ruisseaux, petites rivières et fleuves), par exemple plusieurs espèces de saumons, tandis que les anguilles fraient dans l'océan. Certaines espèces, comme la truite, sont domestiquées et ne migrent pas. Elles sont élevées en pisciculture dans des étangs, des ruisseaux de montagne, etc. Ces dernières espèces, en particulier, peuvent être exposées aux pesticides par le biais des aliments composés pour poissons et aussi par la pollution de l'eau.

Les parties charnues des animaux et, dans une moindre mesure, les œufs et la laitance sont consommés.

Portion de la denrée à laquelle s'applique la LMR (et qui est analysée) : **Produit entier (en général après avoir retiré le tube digestif).**

Six sous-groupes de poissons diadromes sont définis :

Sous-groupe 041A Saumons de l'Atlantique

Sous-groupe 041B Saumons du Pacifique

Sous-groupe 041C Anguilles

Sous-groupe 041D Éperlans

Sous-groupe 041E Truites

Sous-groupe 041F Divers autres poissons diadromes

Groupe 041 Poissons diadromes

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
WD 0120	Groupe de poissons diadromes (comprend tous les produits 041)

Sous-groupe 041A Saumons de l'Atlantique

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
WD XXXX	Sous-groupe des saumons de l'Atlantique (comprend tous les produits de ce sous-groupe)

WD 0893 Saumon de l'Atlantique

Salmo salar L. ;

syn : *Trutta salar* L.

Saumon de l'Atlantique, voir Sous-groupe du saumon de l'Atlantique

Sous-groupe 041B Saumons du Pacifique**Code n°.****Produit**

WD XXXX

Sous-groupe des saumons du Pacifique

(comprend tous les produits de ce sous-groupe)

- **Saumon cerise**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus masou
- **Saumon Chinook**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus tshawytscha
- **Saumon kéta**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus keta
- **Saumon coho**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus kisutch
- **Saumon keta**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus keta
- **Saumon royal**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus tshawytscha
- **Saumon rouge moyen**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon, Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus kisutch
- ~~**Saumon du Pacifique**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121~~
- **Saumon rose**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus gorbuscha
- ~~**Saumon du Pacifique**, voir le sous-groupe Saumon du Pacifique au début de ce groupe.~~
- WD 0121 **Saumon du Pacifique**
selon le CODEX STAN 36 et 37, 1981, inclut *Oncorhynchus gorbuscha* ;
O. keta ; *O. kisutch* ; *O. masou* ; *O. nerka* ; *O. tshawytscha*
- **Saumon argenté**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus kisutch
- **Saumon sockeye**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus nerka
- **Saumon de printemps**, voir ~~sous-groupe~~ Saumon du Pacifique, WD 0121
Oncorhynchus tshawytscha

Sous-groupe 041C Anguilles**Code n°.** **Produit****WD XXXX** **Sous-groupe des anguilles**

(comprend tous les produits de ce sous-groupe)

WD 0890

Anguilles*Anguilla anguilla* (L.) ; *A. japonica* ; *A. rostrata* ; *A. australis* ;
A. reinhardtii- **Anguille, américaine**, voir Anguilles, WD 0890*Anguilla rostrata*- **Anguille, australienne**, voir Anguilles, WD 0890*Anguilla australis* ; *A. reinhardtii*- **Anguille, européenne**, voir Anguilles, WD 0890*Anguilla anguilla* L.- **Anguille, japonaise**, voir Anguilles, WD 0890*Anguilla japonica***Sous-groupe 041D Éperlans****Code n°.** **Produit****WD XXXX** **Sous-groupe des éperlans**

(comprend tous les produits de ce sous-groupe)

WD 0895

Éperlan*Osmerus eperlanus* L. ;
O. mordax ; autres *Osmerus* spp.- **Éperlan, européen**, voir Éperlan, WD 0895*Osmerus eperlanus* L.**WD XXXX** **Éperlan, étang***Hypomesus olidus* Pallas- **Éperlan, arc-en-ciel**, voir Éperlan, WD 0895*Osmerus mordax*

Sous-groupe 041E Truites**Code n°.****Produit**

WD XXXX

Sous-groupe de truites

(comprend tous les produits de ce sous-groupe)

- **Ombre chevalier**, voir Truite, WD 0123
 - **Truite de rivière**, voir Truite, WD 0123
Salvelinus sp.
 - **Truite brune**, voir Truite, WD 0123
Salmo trutta L. ;
syn : *Trutta trutta* L.
 - **Ombre**, voir Truite **grise**, WD 0123
 - **Truite fardée**, voir truite, WD 0123
Salmo clarki
 - **Truite allemande**, voir Truite, WD 0123
Salmo trutta L. ;
syn : *Trutta trutta* L.
 - **Truite grise**, voir Truite, WD 0123
Salvelinus namaycush
 - **Truite arc-en-ciel**, voir Truite, WD 0123
Salmo gairdneri ;
syn : *S. irrideus* Gibbons
- WD 0123 **Truite**
Salmo clarki, *S. gairdneri* ; syn : *S. irrideus* Gibbons ;
S. trutta L. ; syn : *Trutta trutta* L. ; *Salvelinus namaycush* ; *S. alpinus* ;
S. salvelinus L.

Sous-groupe 041F Divers autres poissons diadromes

Code n°.	Produit
WD XXXX	Sous-groupe de divers autres poissons diadromes (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
WD 0898	Barramundi <i>Lates calcarifer</i> (Australie, Indo-Pacifique)
-	Perche de mer géante , voir Barramundi, WD 0898
WD 0891	Chanidé <i>Chanos chanos</i>
WD 0897	Perche du Nil <i>Lates niloticus</i>
WD 0892	Poisson pagaie <i>Polyodon spathula</i> ; autres espèces de la famille <i>Polyodontidae</i>
WD XXXX	Lamproie de rivière, européenne <i>Lampetra fluviatilis</i> L.
	Poisson chat de mer, voir Groupe 042 : Poissons marins
WD 0894	Alose feinte <i>Alosa</i> spp ; <i>Hilsa</i> spp.
WD 0896	Esturgeon <i>Acipenser sturio</i> L. ; autres spp. de la famille <i>Acipenseridae</i>
WD XXXX	Poissons blancs <i>Coregonus</i> spp.

Groupe 042 Poissons marins**Classe B**

Type 8 **Produits d'animaux aquatiques** **Groupe 042** **Lettre du groupe Code WS**

Les poissons de mer vivent généralement en haute mer. Ce sont toutes ou presque toutes des espèces sauvages, pêchées et préparées (souvent surgelées) pour la distribution en gros et au détail. L'exposition aux pesticides se fait principalement par la pollution des eaux et le métabolisme des animaux.

On consomme surtout les parties charnues des animaux et, dans une moindre mesure, les œufs et la laitance.

Portion du produit à laquelle la LMR s'applique (et qui est analysée) : **Produit entier (en général, après avoir retiré le tube digestif).**

Sept sous-groupes sont définis

Sous-groupe 042A Morue et poissons semblables à la morue

Sous-groupe 042B Poissons plats

Sous-groupe 042C Maquereaux et poissons ressemblant à des maquereaux

Sous-groupe 042D Thons et Bonites

Sous-groupe 042E Poissons ressemblant à des harengs

Sous-groupe 042F Requins

Sous-groupe 042G Divers autres poissons marins

Groupe 042 **Poissons marins**

Code n°.

Produit

WS 0125

Groupe de poissons marins

(comprend tous les produits du groupe 042)

Sous-groupe 042A Morue et poissons semblables à la morue

Code n°.	Produit
WS 0126	Sous-groupe des morues et des poissons ressemblant à des morues (comprend tous les produits du sous-groupe 042A)
-	Lieu noir , voir Lieu jaune, WS 0946 <i>Pollachius virens</i> L. ; syn : <i>Gadus virens</i> L. voir aussi Sous-groupe Morue et Poissons ressemblant à la morue
WS 0927	Morue Selon le Codex Stan. 50-1981 comprend <i>Gadus morhua</i> L. ; syn : <i>G. callarius</i> L. ; <i>G. ogac</i> Richardson ; <i>G. macrocephalus</i> voir aussi Sous-groupe Co et Poissons ressemblant à des morues
-	Morue, Atlantique , voir Morue, WS 0927 <i>Gadus morhua</i> L. ; syn : <i>G. callarius</i> L.
-	Morue, Groenland , voir Morue, WS 0927 <i>Gadus ogac</i> Richardson
-	Morue, Pacifique , voir Morue, WS 0927 <i>Gadus macrocephalus</i>
WS 0934	Haddock <i>Gadus aeglefinus</i> L. ; syn : <i>Melanogrammus aeglefinus</i> L. voir aussi sous-groupe Morue et poissons ressemblant à la morue
WS 0935	Merlu <i>Merluccius merluccius</i> (L.) ; d'autres <i>Merluccius</i> spp. voir aussi sous-groupe Morue et poissons ressemblant à la morue
WS 0946	Lieu jaune <i>Polachius polachius</i> L. ; syn : <i>Gadus polachius</i> L. voir aussi sous-groupe Morue et poissons ressemblant à la morue
WS XXXX	Pollachius, Alaska <i>Gadus chalcogrammus</i> Pallas
WS 0954	Merlan <i>Gadus merlangus</i> L. voir aussi sous-groupe Morue et poissons ressemblant à la morue
WS XXXX	Merlan bleu <i>Micromesistius poutassou</i> A. Risso

Sous-groupe 042B Poissons plats

Code n°.	Produit
WS 0127	Sous-groupe des poissons plats (comprend tous les produits du sous-groupe 042B)
-	Barbue , voir Turbot, WS 0953 <i>Scophthalmus rhombus</i> (L.) ; syn : <i>Rhombus laevis</i> Rondelet
WS 0929	Limande ou limande commune <i>Limanda limanda</i> L. voir aussi Sous-groupe Poissons plats
WS 0932	Flets <i>Platichthys flesus</i> (L.) ; syn : <i>Pleuronectus flesus</i> L. ; <i>Atheresthes evermanni</i> ; <i>A. stomias</i> ; <i>Glyptocephalus cynoglossus</i> L. ; <i>Limanda ferruginea</i> voir aussi sous-groupe Poissons plats
WS 0936	Flétan <i>Hippoglossus hippoglossus</i> L. ; <i>H. stenolepis</i> ; <i>Reinhardtius hippoglossoides</i> Walbaum voir aussi sous-groupe Poissons plats
-	Flétan, Atlantique , voir Flétan, WS 0936 <i>Hippoglossus hippoglossus</i> L.
-	Flétan, Groenland , voir Flétan, WS 0936 <i>Reinhardtius hippoglossoides</i> Walbaum
-	Flétan, Pacifique , voir Flétan, WS 0936 <i>Hippoglossus stenolepis</i>
WS 0945	Plie <i>Pleuronectus platessa</i> L. ; <i>P. quadrituberculata</i> voir aussi sous-groupe Poissons plats
-	Plie, Alaska , voir Plie WS 0945 <i>Pleuronectus quadrituberculata</i>
-	Plie, européenne , voir Plie WS 0945 <i>Pleuronectus platessa</i> L.
WS 0951	Sole <i>Solea solea</i> L. ; syn : <i>S. vulgaris</i> Quensel voir aussi Sous-groupe Poissons plats

WS 0953

Turbot*Scophthalmus maximus* L. ;syn : *Rhombus maximus* (L.)

voir aussi sous groupe Poissons plats

~~WS 5041~~**Plie grise**, voir Plie grise WS 0932*Glyptocephalus cynoglossus* L.

WS XXXX

Sole à nageoires jaunes*Limanda aspera* Pallas

-

Limande à queue jaune, voir Limande, WS 0932*Limanda ferruginea*

Sous-groupe 042C Maquereaux et poissons ressemblant à des maquereaux

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
WS 0128	Sous-groupe des maquereaux et des poissons ressemblant à des maquereaux (comprend tous les produits du sous-groupe 042C)
WS 0129	Sous-groupe de maquereaux et de chinchards Selon le Codex Stan. 119-1981 comprend les espèces des familles et des genres suivants Maquereau : <i>Scombridae</i> ; <i>Scomber</i> spp ; <i>Rastrelliger</i> spp. Maquereau : <i>Carangidae</i> ; <i>Trachurus</i> spp ; <i>Decapterus</i> spp. Pour les noms scientifiques, voir les espèces individuelles
-	Chinchard , voir Maquereau, WS 0938 <i>Trachurus</i> spp. ; plusieurs spp. voir aussi Maquereau en sous-groupe et Maquereau gris
-	Maquereau indien , voir Maquereau, WS 0941 <i>Rastrelliger kanagurta</i> ; autres <i>Rastrelliger</i> spp.
WS 0938	Maquereau Selon le Codex Stan. 119-1981, le maquereau comprend les espèces des familles et des genres suivants : <i>Carangidae</i> ; <i>Trachurus</i> spp ; <i>Decapterus</i> spp. voir aussi Maquereau en sous-groupe et Maquereau gris
WS 0939	Maquereau royal <i>Scomberomorus</i> spp., y compris <i>S. cavalla</i> ; <i>S. comerson</i> ; <i>S. guttatus</i> voir aussi sous-groupe Maquereau et poissons semblables au maquereau
WS 0941	Maquereau Selon le Codex Stan. 119-1981, le maquereau comprend les espèces des familles et des genres suivants : <i>Scombridae</i> ; <i>Scomber</i> spp ; <i>Rastrelliger</i> spp. Par exemple : <i>Scomber</i> , <i>scombrus</i> L. ; <i>Scomber japonicus</i> ; autres <i>Scomber</i> spp ; <i>Rastrelliger kanagurta</i> ; <i>R. brachysoma</i> ; d'autres <i>Rastrelliger</i> spp. voir aussi Sous-groupe (a) Maquereau et maquereau (b) Maquereau et poissons semblables au maquereau

- **Maquereau, Atlantique**, voir Maquereau, WS 0941
Scomber Scombrus L.
- **Maquereau, Chabot**, voir Maquereau, WS 0941
Scomber japonicus
- **Maquereau, indien**, voir Maquereau, WS 0941
Rastrelliger kanagurta
- **Maquereau, court**, voir Maquereau, WS 0941
Rastrelliger brachysoma
- **Alose**, voir Maquereau, WS 0938
Decapterus spp.
- **Maquereau espagnol**, voir Maquereau royal, WS 0939
Scomberomorus spp. ; entre autres *S. maculatus* ;
Sc. Tritor ; *Sc. nipponius*
- **Thasard**, voir King mackerel, WS 0939
Scomberomorus spp.

Sous-groupe 042D Thons et Bonites

Code n°.	Produit
WS 0132	Sous-groupe de Thons et bonites (comprend tous les produits du sous-groupe 042D)
-	Albacore , voir sous-groupe Thon et Bonite , WS 0952 <i>Thunnus alalunga</i> (Bonnaterre)
-	Thon obèse , voir Thon, WS 0952
-	Thon à nageoires noires , voir Thon, WS 0952
WS 0924	Bonite Selon le CODEX STAN 70-1981, le Bonito comprend : <i>Sarda sarda</i> (Bloch) ; <i>S. chiliensis</i> ; <i>S. orientalis</i> ; <i>S. velox</i> voir aussi Sous-groupe Thon et Bonite
-	Bonite, Atlantique , voir Bonite, WS0924 <i>Sarda sarda</i> (Bloch)
-	Bonite, Pacifique oriental , voir Bonito, WS 0952 <i>Sarda chiliensis</i>
-	Thon à queue longue , voir Thon à queue longue
-	Thon rouge du Nord , voir sous-groupe Thon et Bonite , WS 0952 <i>Thunnus thynnus thynnus</i> L.
-	Thon listao , voir sous-groupe Thon , WS 0952 <i>Katsuwonus pelamis</i> L. ; syn : <i>Euthynnus pelamis</i> L.
-	Thon rouge du Sud , voir Thon, WS 0952 <i>Thunnus maccoyii</i> ; syn : <i>Thunnus thynnus maccoyii</i>
WS 0952	Thon Selon le CODEX STAN 70-1981, le thon comprend : <i>Thunnus alalunga</i> (Bonnaterre) ; <i>Th. Albacares</i> ; <i>Th. Atlanticus</i> ; <i>Th. Obesus</i> ; <i>Th. thynnus maccoyii</i> ; <i>Th. thynnus orientalis</i> ; <i>Th. thynnus thunnus</i> L. ; <i>Th. Tongoll</i> ; <i>Euthynnus affinus</i> ; <i>Eu. Alletteratus</i> ; <i>Eu. Lineatus</i> ; <i>Eu. pelamis</i> L. ; syn : <i>Katsuwonus pelamis</i> L.
-	Thon obèse , voir Thon, WS 0952 <i>Thunnus obesus</i>
-	Thon, nageoire noire , voir Thon, WS 0952 <i>Thunnus atlanticus</i>
-	Thon rouge , voir Thon, WS 0952 <i>Thunnus thynnus</i> L. ; <i>Th. Maccoyii</i>

WS XXXX

Auxides*Auxis rochei* Risso

- **Thon, mignon,** voir Thon, WS 0952

Thunnus Tongoll

- **Thon, listao,** voir Thon, WS 0952

Katsuwonis pelamis L. ;syn : *Euthynnus pelamis* L.

- **Thon, albacore,** voir Thon, WS 0952

Thunnus albacares

- **Thon à nageoires jaunes,** voir Thon, WS 0952

Sous-groupe 042E Poissons ressemblant à des harengs

Code n°.	Produit
WS XXXX	Sous-groupe de poissons ressemblant à des harengs (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
WS 0920	Anchois <i>Engraulis encrasicolus</i> (L.) ; <i>E. japonicus</i> ; <i>E. mordax</i> ; <i>E. capensis</i> Pour l'anchois d'Argentine et l'anchois du Pérou, voir Sardines et poissons de type sardine, WS 0130.
-	Sardine européenne , voir Sous-groupe Sardines et Poissons de type sardine <i>Sardina pilchardus</i> (Walbaum) WS 0130
WS 0937	Harengs <i>Clupea harengus</i> L. ; <i>C. pallasii</i> ; autres <i>Clupea</i> spp. N.B. Pour les petits poissons de ces espèces, voir également le sous-groupe Sardines et Poissons de type sardine
-	Hareng, Atlantique , voir hareng WS 0937 <i>Clupea harengus</i> L.
-	Hareng, Pacifique , voir hareng WS 0937 <i>Clupea pallasii</i>
WS 0942	Alose tyran <i>Brevoortia</i> spp.
-	Sardine à l'huile , voir Sardines et poissons de type sardine, WS 0130 <i>Sardinella</i> spp.
WS 0130	Sardines et poissons de type sardine Selon le Codex Stan. 94-1981, les petits poissons des espèces suivantes : <i>Sardina pilchardus</i> (Walbaum) (Sardine européenne) ; <i>Sardinops melanosticta</i> ; <i>S. neopilchardus</i> ; <i>S. ocellata</i> ; <i>S. sagax</i> ; <i>S. caerulea</i> (Pilchards) ; <i>Sardinella aurita</i> Valanciennes ; syn : <i>S. anchovia</i> ; <i>S. brasiliensis</i> ; <i>S. maderensis</i> (Sardinella's ou oil-sardines) ; <i>Clupea harengus</i> L. (hareng de l'Atlantique, petits poissons) ; <i>Clupea antipodum</i> ; <i>C. bassensus</i> ; <i>C. fuengensis</i> ; <i>Sprattus sprattus phalericus</i> (Risso), Syn : <i>Clupea sprattus</i> L. (Sprat) ; <i>Hyperlophus vittatus</i> ; <i>Nematolosa vlaminghi</i> ; <i>Etrumeus microps</i> ; <i>Ethmidium maculatus</i> ; <i>Engraulis achoita</i> (anchois d'Argentine) ; <i>E. ringens</i> (anchois péruvien)

- **Sardinelle ou sardine à l'huile**
voir ~~sous-groupe~~ Sardines et poissons de type sardine, WS 0130
Sardinella spp.
- **Sardine, européenne**
voir ~~sous-groupe~~ Sardines et poissons de type sardine, WS 0130
Sardina pilchardus Walbaum

Sous-groupe 042F Requins

Code n°.	Produit
WS XXXX	Sous-groupe de requins (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
-	Requin hépatique , voir Requins, WS 0131 <i>Galeorhinus galeus</i> L. ; d'autres <i>Galeorhinus</i> spp.
-	Requin-taube commun , voir Requins, WS 0131 <i>Lamna nasus</i> (Bonaterre)
WS 0948	Raies Spp. de la famille <i>Rajidae</i>
-	Requin Requierm , voir Requins, WS 0131 spp. de la famille des <i>Carcharinidae</i> de l'ordre des <i>Selachii</i>
WS 0131	Requin, voir sous-groupe Requins
WS 0131	Requins Comprend : <i>Mustelus</i> spp, <i>Squalis</i> spp, <i>Lamna nasus</i> (Bonaterre), <i>Galeorhinus</i> spp. et <i>Carcharinidae</i> spp. Requin-taube commun, Requins Requierm, Chiens lisses, Aiguillats communs, Requins foie.
-	Requin, bleu , voir Requins, WS 0131 <i>Prionace glauca</i> L.
-	Chiens lisses , voir Requins, WS 0131 <i>Mustelus</i> spp.
-	Aiguillat commun , voir Requins, WS 0131 <i>Squalis acanthias</i> L. ; autres <i>Squalis</i> spp.

Sous-groupe 042G Divers autres poissons marins

Code n°.	Produit
WS XXXX	Sous-groupe de divers autres poissons marins (comprend toutes les collectivités de ce sous-groupe)
WS XXXX	Alfonsinos <i>Beryx</i> spp.
WS 0921	Barracudas <i>Sphyraena</i> spp.
WS 0922	Poisson bleu <i>Pomatomus saltatrix</i>
WS 0923	Bogue <i>Boops boops</i> (L.) ; syn : <i>Box boops</i> Bonaparte
WS 0956	Daurade royale, argentée <i>Acanthopagrus australis</i> (Australie)
WS XXXX	Daurade, Tête de dindon <i>Sparus aurata</i> L.
WS 0925	Poisson beurre Espèces de la famille <i>Stromateidae</i>
WS 0926	Capelan <i>Mallotus villosus</i> Müller
WS XXXX	Poisson-chat, Ariid Famille des <i>Ariidae</i>
-	Poisson-chat, mer , voir loup de mer
WS 0928	Congre ou anguille de congre <i>Conger conger</i> (L.) ; <i>C. oceanicus</i> ; <i>C. orbignyanus</i> ; <i>Astroconger myriaster</i>
-	Congre, Européen , voir Congre <i>Conger conger</i> (L.) ; syn : <i>C. vulgaris</i> Cuv.
WS XXXX	Brosme <i>Brosme brosme</i> Ascanius
WS XXXX	Mousquetons Famille des <i>Ophidiidae</i>
WS XXXX	Poissons-couteaux Famille des <i>Trichiuridae</i>
WS XXXX	Dentex <i>Dentex</i> spp.
WS 0930	Dorade coryphène <i>Coryphaena hippurus</i> L.
-	Dorade , voir coryphène WS 0930
WS XXXX	Doris, vrai Famille des <i>Zeidae</i>

- WS 0931 **Tambours**
Espèces de la famille *Sciaenidae*
- WS 0933 **Aiguille**
Belone belone (L.) ;
syn : *B. acus* Risso
- WS XXXX **Mérous**
Epinephelus spp.
- WS 0940 **Lingue**
Molva molva L. ; *M. byrkelange* Walbaum ;
syn : *M. dipterygia* ; *M. elongata* Otto
- WS XXXX **Baudroies**
Lophius spp.
- WS 0943 **Mulets**
(entre autres, mullet, rouge ; mullet, rayé)
Mugil cephalus
Mullus surmeletus L. ;
autres spp de la famille *Mugilidae*
- WS XXXX **Tacaud de Norvège**
Trisopterus esmarkii Nilsson
- WS 0944 **Perche océanique**
Selon le Codex Stan. 51-1981 comprend
Sebastes marinus L. ; *S. mentella* ; *S. viviparus* Kroyer ; *S. alutus* ;
Scorpaena dactyloptera Delaroche ;
Helicolenus maculatus
- WS 0947 **Castagnoles, Atlantique**
Brama brama ;
syn : *B. raii* Bloch
- **Saupe, voir Boque WS 0923**
Boops salpa (L.) ;
syn : *Sarpa salpa* L.
- WS 0957 **Saumon, cohana**
Polydactylus sheridani (Australie)
- WS XXXX **Saumon-bass**
Argyrosomus regius Asso
- WS XXXX **Ammodytidae, Pacifique**
Ammodytes personatus Girard

WS XXXX Vivaneaux*Lutjanus spp.*- **Poissons scorpions**, voir Perche océanique, WS 0944*Scorpaena dactyloptera* Delaroche ;syn : *Helicolenus dactylopterus* (Delaroche)d'autres spp. de la famille *Scorpaenidae*WS 0949 **Bar***Morone labrax* L ; syn : *Dicentrarchus labrax* (L.) ;*M. saxatilis* ; autres *Morone* spp.WS 0950 **Daurade royale***Pagellus centrodontus* (Delaroche) ;*P. erythrinus* (L.) ; autres *Pagellus* spp.- **Loup de mer**, voir Loup de mer, WS 0955*Anarichas* spp.**WS XXXX Espadon***Xiphias gladius* L.- **Tailor (Australie)**, voir Bluefish, WS 0922**WS XXXX Filiformes***Polynemidae*(famille)WS 0955 **Loup de mer***Anarhichas lupus* L. ;*A. mineur* Olafsson**WS XXXX Croa jaune***Larimichthys polyactis* Bleeker

Œufs de poisson (y compris la laitance = œufs mous) et abats comestibles de poisson**Classe B****Type 8 Produits d'animaux aquatiques Groupe 043****Groupe Lettre Code WR pour les œufs****Groupe Lettre Code WL pour les foies et autres abats comestibles de poissons**

Les œufs de poisson sont les organes reproducteurs comestibles de plusieurs espèces de poissons. Pour certaines d'entre elles, seuls les "œufs durs", le corps reproducteur femelle, sont utilisés, tandis que les œufs "durs" et "mous" (laitance) d'autres espèces sont commercialisés.

Le terme "œufs" utilisé dans la description du produit inclut, le cas échéant, les deux types d'œufs.

Le foie de certaines espèces est utilisé tel quel pour la consommation humaine ou pour la production d'huiles de foie (par exemple, l'huile de foie de morue).

L'exposition aux pesticides se fait par le biais du métabolisme animal.

Portion du produit à laquelle s'applique la LMR (et qui est analysée) : Produit entier.

Voir les noms scientifiques des espèces ou des familles et la description des sous-groupes du groupe 040-042. Le groupe correspondant est indiqué après le nom du produit par (f) poissons d'eau douce, (d) poissons diadromes et (m) poissons marins.

Le groupe 043 est divisé en deux sous-groupes :

Sous-groupe 043A Œufs de poisson (y compris la laitance = œufs mous)

Sous-groupe 043B Abats comestibles de poissons

Groupe 043 Œufs de poissons (y compris la laitance = œufs mous) et abats comestibles de poissons

Code n°.	Produit
WR 0140	Groupe des œufs de poisson (y compris la laitance = œufs mous) et abats comestibles de poisson (comprend tous les produits du groupe 043)

Sous-groupe 043A Œufs de poisson (y compris la laitance = œufs mous)

Code n°.	Produit
WR XXXX	Sous-groupe des œufs de poisson (y compris la laitance = œufs mous) (comprend tous les produits du groupe 043A)

WR 0121 **Œufs de saumon, Pacifique (d)**

~~WR 0131 **Foie de requin (m)**~~

WR 0922 **Poisson bleu, œufs (m)**

WR 0927 **Morue, œufs (m)**

WR 0930 **Coryphène, œufs (m)**

WR 0932 **Fletin, œufs (m)**

WR 0937 **Hareng, roque (m)**

WR XXXX Lompe, œufs (m)

WR 0941 **Maquereau, œufs (m)**

WR 0943 **Mulet, œufs de poisson (m)**

WR 0893 **Œufs de saumon, Atlantique (d)**

WR 0894 **Alose feinte (d)**

WR 0896 **Esturgeon, chevreuil (d)**

~~WL 0927 **Foie de morue (m)**~~

Sous-groupe 043B Abats comestibles de poissons

Code n°. Produit**WR XXXX Sous-groupe des abats comestibles de poissons****(comprend tous les produits du sous-groupe 043B)****WL 0131 Requin, foie (m)****WL 0927 Morue, foie (m)**

Mammifères marins**Classe B**

Type 8 Produits d'animaux aquatiques Groupe 044 Lettre du groupe Code WM

Plusieurs mammifères marins sont capturés à grande échelle. La viande de diverses espèces est utilisée pour l'alimentation humaine ou animale dans certaines régions du monde. La graisse de lard (= graisse de baleine ou de phoque) et l'huile de train (huile dérivée de la graisse de baleine) sont utilisées après traitement comme matière première dans la fabrication de produits alimentaires ou d'aliments pour animaux ; l'huile de sperme, ainsi que le spermaceti (substance cireuse provenant de la tête du cachalot) sont principalement utilisés dans les cosmétiques et certains autres produits industriels.

La viande et les autres produits provenant de diverses espèces de mammifères marins sont encore consommés dans certaines régions du monde. Cependant, la chasse aux mammifères marins est considérée comme controversée et l'interdiction de la chasse commerciale à la baleine est reconnue par une majorité de pays dans le monde.

L'exposition aux pesticides se fait par la consommation de proies contaminées ou par la pollution de l'eau.

La totalité du produit, à l'exception des os et des autres parties non comestibles, peut être consommée.

Portion du produit à laquelle s'applique la LMR (et qui est analysée) : **Produit entier tel que commercialisé, sans les os. Pour les pesticides liposolubles, une partie de la graisse est analysée et les LMR s'appliquent à la graisse.**

Deux sous-groupes sont définis

Sous-groupe 044A Viande de mammifères marins

Sous-groupe 044B Graisse de mammifères marins, non transformée

Groupe 044 Produits de mammifères marins

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
WM 0141	Groupe de produits de mammifères marins (comprend tous les produits du groupe 044)

Sous-groupe 044A Viande de mammifères marins

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
WM XXXX	Sous-groupe de viande de mammifères marins (comprend tous les produits du groupe 044A)
WM 0142	Graisse de dauphins, de phoques et de baleines, non transformée
WM 0970	Dauphins spp. de la famille des <i>Dolphinidae</i>
-	Dauphin, Bottlenose , voir Dauphins, WM 0970 <i>Tursiops truncatus</i> (Mont.)
-	Dauphin à bosse , voir Dauphins, WM 0970
-	Dauphin, Spinner , voir Dauphins, WM 0970 <i>Stenella longirostris</i>
-	Marsouin , voir Baleines, WM 0972 <i>Phocaena phocaena</i>
-	Lions de mer , voir Phoques, WM 0971 <i>Otaria</i> spp. ; <i>Eumetopius</i> spp ; <i>Zalophus</i> spp. (tout l'océan Pacifique)
WM 0971	Phoques spp. des familles <i>Otariidae</i> , <i>Phocidae</i> et <i>Trichechidae</i> . syn : <i>Odobenidae</i>
-	Phoque, commun , voir Phoques, WM 0971

Phoca vitulina

- **Phoques à oreilles**, voir Phoques, WM 0971

Otariidae spp.

- **Phoques, sans oreille**, voir Phoques, WM 0971

Phocidae spp.

- **Phoques, Fourrure**, voir Phoques, WM 0971

Arctocephalus pusillus (Afrique du Sud) ;

A. australis (Amérique du Sud, Australie) ;

Callorhinus ursinus (Atlantique Nord)

- **Phoque, gris**, voir Phoques, WM 0971

Halichoerus grypus (Atlantique Nord)

- **Phoque, harpe**, voir phoques WM 0971

Pagophilus groenlandicus (Atlantique Nord)

- **Phoque, à capuchon**, voir Phoques, WM 0971

Cystophora cristata (Atlantique Nord)

- **Phoque, annelé**, voir Phoques, WM 0971

Phoca hispida (Atlantique Nord)

WM 0972

Baleines

spp. de l'ordre zoologique des *Cetacae*

- **Baleines à fanons**, voir Baleines WM 0972

spp. de la famille *Balaenopteridae* (Sous-ordre *Mystacoceti*)

- **Baleine, bleue**, voir Baleines, WM 0972

Balaenoptera musculus

- **Baleine, Faux tueur**, voir Baleines, WM 0972

Pseudorca crassidens

- **Baleine, Fin**, voir Baleines, WM 0972

Balaenoptera physalus

- **Baleine à bosse**, voir baleines, WM 0972

Megaptera novaeangliae

- **Baleine, Épaulard**, voir Baleines, WM 0972

Orcinus orca

- **Baleine, Minke**, voir Baleines, WM 0972

Balaenoptera acutorostrata

- **Baleine, Sei**, voir Baleines, WM 0972

Balaenoptera borealis

- **Baleine pilote à nageoires courtes**, voir Baleines, WM 0972

Globicephala macrorhynchus

- **Baleine, Cachalot**, voir Baleines, WM 0972

Physeter catodon

- **Baleines, dentées**, voir Baleines, WM 0972

spp. des familles *Physeteridae*, *Ziphiidae* et *Orcinus orca* (famille *Delphinidae*)

Sous-groupe 044B Graisse de mammifères marins

Code n°	Produit
WM XXXX	Sous-groupe de graisse de mammifères marins, non transformée (comprend tous les produits du sous-groupe 044B)
WM XXXX	Dauphins, graisse non transformée
WM XXXX	Phoques, graisse non transformée
WM XXXX	Baleines, graisse non transformée

Crustacés**Classe B****Type 8 Produits d'animaux aquatiques Groupe 045 Lettre du groupe Code WC**

Les crustacés sont des animaux aquatiques de diverses espèces, sauvages ou cultivées, qui possèdent une carapace externe chitineuse non comestible.

Un petit nombre d'espèces vivent en eau douce, mais la plupart des espèces vivent en eau saumâtre et/ou en mer.

L'exposition aux pesticides se fait par le métabolisme des animaux ou la pollution de l'eau.

Les crustacés sont préparés pour la distribution en gros ou au détail à un stade « brut », souvent encore vivants, « brut » et surgelés, ou cuits directement après la capture et surgelés. Les crevettes peuvent également être étuvées et ensuite surgelées.

Bien que les crustacés cuits ou étuvés doivent être considérés comme des aliments transformés, les animaux de ce groupe sont principalement classés dans le chapitre des produits alimentaires primaires, type 8 : Produits d'animaux aquatiques, car plusieurs crustacés sont également commercialisés sous une forme "brute", c'est-à-dire non exposée à des températures suffisamment élevées pour coaguler les protéines en surface. Une brève référence aux crustacés transformés est donnée au type 17 : Produits dérivés comestibles d'origine animale, Groupe 084 Crustacés, transformés.

La totalité de la denrée, à l'exception de la coquille, peut être consommée : les denrées « brutes », en général, après cuisson.

Portion du produit à laquelle la LMR s'applique (et qui est analysée) : Produit entier (en particulier pour les espèces de petite taille) ou la viande sans la coquille extérieure, tel que préparé pour la distribution en gros et au détail.

Groupe 045 Crustacés

Code n°.	Produit
WC 0143	Groupe de crustacés (comprend tous les produits du groupe 045)
WC XXXX	Barnacles Sous-classe <i>Cirripedia</i>
WC 0146	Crabes Selon le Codex Stan. 90-1981 les espèces comestibles du sous-ordre <i>Brachyura</i> de l'ordre des <i>Decapoda</i> et les espèces de la famille <i>Lithodidae</i> (= crabes royaux), <i>Scylla</i> spp. (crabes de boue)
--	Crabes d'eau douce, voir crabes, WO 0146 Sous-ordre <i>Brachyura</i>
-	Crabe bleu, voir crabes, WO 0146 <i>Callinectes sapidus</i> Rathbun
-	Crabe, comestible, voir crabes, WO 0146 <i>Cancer pagurus</i> L.
-	Crabe de Tanner, voir crabes, WO 0146 <i>Chionoecetes</i> spp.
WC 0976	Écrevisses d'eau douce <i>Astacus</i> spp. (Europe) ; <i>Procambarus</i> spp. (USA) ; <i>Eustacus</i> spp. (Australie)
WC 0144	Crustacés d'eau douce <i>Astacus</i> spp. (Europe), <i>Procambarus</i> spp. (USA) ; <i>Macrobrachium</i> spp. (Asie, Australie, Amérique du Sud et Amérique centrale) ;

les espèces de la famille *Palaemonidae*

WC 0977

Crevettes d'eau douce, voir note 2

Palaemon spp ; *Macrobrachium* spp ; *Cherax* spp.

-

Langouste, voir langouste

WC 0978

Homards

Selon le Codex Stan. 95-1981, on trouve

Homarus spp. de la famille des *Nephropsidae* et spp. des familles *Palinuridae* et *Scyllaridae*, c'est-à-dire les langoustes et les cigales de mer.

-

Homard, américain, voir Homards, WC 0978

Homarus americanus

-

Homard, européen, voir Homards, WC 0978

Homarus gammarus L. ;

syn : *Cancer gammarus* L.

-

Homard, Norvège, voir Homards, WC 0978

Nephrops norvegicus L. ;

syn : *Cancer norvegicus* L. voir aussi note 1

WC 0145

Crustacés marins

Toutes les espèces mentionnées dans ce groupe, sauf celles enregistrées comme crustacés d'eau douce.

-

Crevettes, voir crevettes ou gambas, WC 0979

-

Crevette, Banana, voir Crevettes ou Gambas, WC 0979

Penaeus merguensis (Australie, Indo-Pacifique)

-

Crevette, tigre brun, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus esculentus (Australie)

-

Crevette, Caramote, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus kerathurus Forskal (Méditerranée)

-

Crevette, commune, voir Crevettes, WC 0979

Palaemon serratus Pennant (Europe, Méditerranée)

-

Crevette royale orientale, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus plebejus (Australie, Indo-Pacifique)

-

Crevette, Metapenaeus, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus endeavouri (Australie)

-

Crevette tigrée géante, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus monodon (Australie, Indo-Pacifique)

-

Crevette, tigre vert, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus semisulcatus (Indo-Pacifique)

-

Crevette royale japonaise, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus japonicus (Asie)

-

Crevette, Kuruma, voir Crevettes, WC 0979

-

Crevette nordique, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus borealis (Atlantique Nord)

-

Crevette royale occidentale, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus latisulcatus (Australie, Indo-Pacifique)

-

Langouste, voir Homards, WC 0978

Jasus spp. (famille *Palinuridae*)

WC 0979

Crevettes, voir note 2

Selon le Codex Stan. 37-1981 et 92-1981 incluent des spp. des familles *Crangonidae*
Palaemonidae, voir note 3, *Pandalidae* et *Penaidae*

-

Crevette, commune, voir Crevettes, WC 0979

Crangon crangon L. ;

syn : *C. vulgaris* Fabr. (Europe, Méditerranée)

-

Crevette rose d'eau profonde, voir Crevettes, WC 0979

Parapenaeus longirostris Lucas (Atlantique)

-

Crevette, *Metapenaeus*, voir Crevettes, WC 0979

Metapenaeus spp.

-

Crevette brune du Nord, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus aztecus (USA)

-

Crevette rose nordique, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus notialis ;

syn : *P. duorarum* (USA, Afrique de l'Ouest)

-

Crevette blanche du Nord, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus setiferus (USA)

-

Crevette blanche, voir Crevettes, WC 0979

Penaeus vannamei Boone

-

Cigales de mer, voir Homards, WC 0978

spp. de la famille des *Scyllaridae*

-

Langouste, voir Homards, WC 0978

Palinurus vulgaris Latreille, autres *Palinurus* spp.

WC XXXX

Homard accroupi

Cervimunida spp.

Note 1 : Dans certains pays, des espèces telles que la langoustine (*Nephrops norvegicus* L.) sont incluses dans le produit « crevettes » avec une désignation qualifiée, telle que Dublin Bay Prawn ou Prawn of Bantry Bay (Irlande). Le Codex Stan. 92-1981 sur les crevettes surgelées n'empêche pas cette pratique, à condition que la désignation sur l'étiquette garantisse que le consommateur ne sera pas induit en erreur.

Note 2 : Il n'existe pas de distinction nette entre les crevettes et les crevettes roses. Dans plusieurs pays, le nom de produit Shrimps est utilisé pour les petites espèces, tandis que les espèces légèrement plus grandes sont appelées Prawns. Cependant, une espèce désignée dans certaines régions du monde comme "crevette" peut être appelée dans la langue anglaise locale dans d'autres régions une crevette et vice versa, par exemple, *Pandalus borealis* est appelé Northern prawn ou Deepwater prawn au Royaume-Uni et la même espèce est appelée Pink shrimp au Canada. En Australie, seul le nom de crevette est utilisé pour les animaux inclus dans ce produit.

Note 3 : Ne comprend pas les espèces d'eau douce des *Palaemonidae*.

TYPE 9 AMPHIBIENS ET REPTILES**Grenouilles, lézards, serpents et tortues****Classe B****Type 9 Amphibiens et reptiles Groupe 048 Code lettre du groupe AR**

Les produits à base de grenouille, lézard, serpent, crocodile et tortue sont les parties comestibles de diverses espèces animales des classes zoologiques Amphibia et Reptilia, généralement sauvages, récoltées pour l'alimentation. Certaines espèces de grenouilles sont cultivées dans quelques pays d'Europe et d'Asie et, dans une moindre mesure, aux États-Unis et marquées sous forme de cuisses de grenouilles surgelées. Les espèces sauvages sont commercialisées de la même manière.

Quelques espèces de tortues sont élevées à partir d'œufs ou d'éclosions dans certains pays tropicaux, notamment la tortue verte.

L'exposition aux pesticides se fait par le biais du métabolisme animal.

Le produit entier, à l'exception des os et de la carapace extérieure osseuse ou cornée (tortues), peut être consommé.

Portion du produit à laquelle la LMR s'applique (et qui est analysée) : Produit entier tel que commercialisé, sans les os ni la coquille extérieure.

Cinq sous-groupes sont définis

Sous-groupe 048A Crocodiles

Sous-groupe 048B Grenouilles

Sous-groupe 048C Lézards

Sous-groupe 048D Serpents

Sous-groupe 048E Tortues

Groupe 048 Grenouilles, lézards, serpents et tortues Amphibiens et reptiles

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
AR 0148	Groupe des amphibiens et reptiles (comprend tous les produits du groupe 048)

Sous-groupe 048A Crocodiles

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
AR XXXX	Sous-groupe des crocodiles (comprend tous les produits du sous-groupe 048A) <i>Crocodylus spp.</i>

Sous-groupe 048B Grenouilles

Code n°.**Produit**

AR 0990

Sous-groupe des grenouilles

(comprend tous les produits du sous-groupe 048B)

Rana spp. ; en particulier *Rana catesbeiana* ;*R. esculenta* L. ; *R. dactyla* Lesson ; *R. ridibunda* Pall. ; *R. tigrina*d'autres spp. de la famille *Ranidae*

-

Grenouille-taureau, voir sous-groupe des grenouilles, AR 0990*Rana catesbeiana* ; *R. tigrina*

-

Grenouille-taureau, indienne, voir Sous-groupe des grenouilles, AR 0990*Rana tigrina*

-

Grenouille, Agile, voir sous-groupe des grenouilles, AR 0990*Rana dalmatina* Bonap.

-

Grenouille, commune, voir sous-groupe des grenouilles, AR 0990*Rana temporaria* L.

-

Grenouille, comestible, voir sous-groupe des grenouilles, AR 0990*Rana esculenta* L.

-

Grenouille, marais, voir sous-groupe des grenouilles, AR 0990*Rana ridibunda* Pall.

-

Grenouille, Pool, voir sous-groupe des grenouilles, AR 0990*Rana lessonae* Camer**Sous-groupe 048C Lézards**

Code n°.**Produit**

AR 0991

Sous-groupe des lézards

(comprend tous les produits du sous-groupe 048C)

Espèces du sous-ordre zoologique *Lacertilia*

Sous-groupe 048D Serpents

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
AR 0992	<p>Sous-groupe des serpents</p> <p>(comprend tous les produits du sous-groupe 048D)</p> <p>Plusieurs spp. du clade de l'ordre zoologique <i>Ophidia</i></p>

Sous-groupe 048E Tortues

<u>Code n°.</u>	<u>Produit</u>
AR 0993	<p>Sous-groupe des tortues</p> <p>(comprend tous les produits du sous-groupe 048E)</p> <p>Espèces de l'ordre zoologique <i>Chelonia</i> <i>Testudines</i></p>
-	<p>Tortue verte, voir sous-groupe des tortues, AR 0993</p> <p><i>Chelone midas</i> L. ;</p> <p>syn : <i>Ch. viridis</i> Schneid.</p>
-	<p>Tortue à écailles, voir sous-groupe des tortues, AR 0993</p> <p><i>Eretmochelys imbricata</i></p>
-	<p>Tortue caouanne, voir sous-groupe des tortues, AR 0993</p> <p><i>Caretta caretta</i> L. ;</p> <p>syn : <i>Thalassochelys caretta</i> L.</p>

AR 0149	Reptiles
	Lézards, serpents et tortues.

TYPE 10 ANIMAUX INVERTÉBRÉS

Les animaux invertébrés sont des animaux à sang froid sans colonne vertébrale. Les animaux invertébrés peuvent vivre sur terre ou dans l'eau.

Mollusques (y compris les céphalopodes) et autres animaux invertébrés**Mollusques et divers autres animaux invertébrés****Classe B****Type 10 Animaux invertébrés Groupe 049 Lettre du groupe Code IM**

Les mollusques sont des animaux aquatiques ou terrestres de diverses espèces, sauvages ou cultivées, qui possèdent une coquille externe ou interne non comestible.

Les Mollusques aquatiques comestibles vivent principalement dans les eaux saumâtres ou dans la mer ; plusieurs espèces sont cultivées. Quelques espèces d'escargots terrestres comestibles sont cultivées.

L'exposition aux pesticides se fait par le biais du métabolisme animal : les espèces aquatiques aussi par la contamination de l'eau.

Le produit entier, à l'exception de la coquille extérieure ou intérieure, peut être consommé.

Portion du produit à laquelle la LMR s'applique (et qui est analysée) : **Produit entier après enlèvement de la coquille.**

Quatre sous-groupes sont définis :

Sous-groupe 049A Bivalves

Sous-groupe 049B Céphalopodes

Sous-groupe 049C Escargots et limaces

Sous-groupe 049D Divers autres animaux invertébrés

Groupe 049 Mollusques et divers autres animaux invertébrés

Code n°.	Produit
IM 0150	Groupe de Mollusques et divers autres animaux invertébrés (comprend tous les produits du Groupe 049)
IM 0151	Sous-groupe des mollusques bivalves marins Sous-classe <i>Lamellibranchia</i> Palourdes, coques, moules, huîtres, coquilles Saint Jacques
IM 0152	Sous-groupe des céphalopodes Seiches, Pieuvres, Calamars

Sous-groupe 049A Bivalves

Code n°.	Produit
IM XXXX	Sous-groupe de bivalves (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
IM 1000	Palourdes Espèces des familles <i>Arcidae</i> ; <i>Macluridae</i> ; <i>Veneridae</i>
-	Palourde, arche, voir Palourdes IM 1000
-	Espèces de la famille <i>Arcidae</i>
IM XXXX	Palourde, rasoir
-	<i>Solen marginatus</i> T. Pennant
IM 1001	Coques <i>Cardium edule</i> L. ; autres <i>Cardium</i> spp.
-	Coquille, commune, voir Coquilles IM 1001 <i>Cardium edule</i> L
IM 1003	Moules <i>Mytilus edulis</i> L. (Europe) ; <i>M. galloprovincialis</i> Lam. (Méditerranée) ; <i>M. smaragdinus</i> (Asie) ; autres <i>Mytilus</i> spp.
IM 1004	Huîtres (y compris les huîtres creuses) <i>Ostrea edulis</i> L. ; autres <i>Ostrea</i> spp. ; <i>Crassostrea angulata</i> Lam ; syn : <i>Gryphaea angulata</i> Lam. ; <i>Crassostrea gigas</i> ; <i>C. virginica</i> ; autres <i>Crassostrea</i> spp.
-	Huître, américaine coupée, voir Huîtres IM 1004 <i>Crassostrea virginica</i> (américaine)
-	Huître, européenne, voir huîtres IM 1004 <i>Ostrea edulis</i> L.
-	Huître creuse du Pacifique, voir huîtres IM 1004 <i>Crassostrea gigas</i> (Asie, Canada)
-	Huître, portugaise en coupe, voir Huîtres IM 1004 <i>Crassostrea angulata</i> Lam. ; syn : <i>Gryphaea angulata</i> Lam. (Europe du Sud-Ouest)
-	Huître, Sydney rock, voir Huîtres (y compris les huîtres en coupe) IM 1004 <i>Crassostrea commercialis</i> (Australie)

IM 1005

Coquilles Saint-Jacques*Pecten* spp. et *Placopecten* spp ;*Argopecten* sp.

- **Coquille Saint-Jacques, australienne**, voir Coquilles Saint-Jacques IM 1005

Pecten meridionalis (Australie)

- **Pétoncle, baie**, voir Pétoncle IM 1005

Argopecten irradians (Amérique du Nord)

- **Pétoncle géant du Pacifique**, voir Pétoncle IM 1005

Pecten caurinus (Amérique)

- **Coquille Saint-Jacques**, voir Coquilles Saint-Jacques IM 1005

Pecten maximus (L.) (Europe occidentale, Méditerranée)

- **Pétoncle, Nouvelle-Zélande**, voir Pétoncle IM 1005

Pecten novaezealandiae (Nouvelle-Zélande)

- **Pétoncle, Reine**, voir Pétoncle IM 1005

Pecten opercularis (L.) ;syn : *Chlamys opercularis* L. (Europe occidentale)

- **Coquille Saint-Jacques**, voir Coquilles Saint-Jacques IM 1005

Placopecten magellanicus (Amérique du Nord)

Sous-groupe 049B Céphalopodes

Code n°.	Produit
IM 0152	Sous-groupe des céphalopodes (comprend tous les produits de ce sous-groupe)
IM 1002	Seiches <i>Sepia officinalis</i> L. ; <i>S. elegans</i> d'Orbigny ; autres <i>Sepia</i> spp ; <i>Sepiolo atlantica</i> d'Orbigny ; <i>S. rondeleti</i> Leach
-	Seiche commune , voir seiches IM 1002 <i>Sepia officinalis</i> L.
-	Petite seiche , voir seiches IM 1002 <i>Sepiolo atlantica</i> d'Orbigny ; <i>S. rondeleti</i> Leach
IM XXXX	Pieuvres <i>Octopus vulgaris</i> Lam. ; <i>Eledone cirrhosa</i> Lam. ; <i>E. moschata</i> Lam.
-	Pieuvre commune , voir Pieuvres IM XXXX <i>Octopus vulgaris</i> Lam.
-	Pieuvre, frisée , voir Pieuvres IM XXXX <i>Eledone cirrhosa</i> Lam.
-	Poulpe, musqué , voir Poulpe IM XXXX <i>Eledone moschata</i> Lam.
IM 1008	Calamars <i>Loligo forbesi</i> Steensrup ; <i>L. vulgaris</i> Lam. ; autres <i>Loligo</i> spp. <i>Allotheuthis subulata</i> lam ; <i>Ommastrephes sagittatus</i> Lam.. ; syn : <i>Todarodes sagittatus</i> Lam. ; <i>T. pacificus</i> ; <i>Illex illecebrosus</i> , autres <i>Illex</i> spp.
IM 1009	Calmar commun , voir calamars IM 1008 <i>Loligo forbesi</i> Steenstrup
-	Calmar volant européen , voir Calamars IM 1008 <i>Ommastrephes sagittatus</i> Lam.. ; syn : <i>Todarodes sagittatus</i> Lam. (Europe)
-	Calmar volant japonais , voir Calamars IM 1008 <i>Todarodes pacificus</i> (Asie)
-	Calmar à nageoires courtes , voir Calamars IM 1008 <i>Illex illecebrosus</i>

Sous-groupe 049C Escargots et limaces

Code n°.**Produit**

IM XXXX

Sous-groupe de Escargots et limaces

(comprend tous les produits de ce sous-groupe)

IM XXXX

Abalone*Haliotis asinina* L.

-

Escargot géant, voir Escargots, comestibles (Afrique, Asie) IM 1007*Achatina fulica* fer. ; *A. achatina* ; *Archachatina* spp.

IM XXXX

PatellesFamille des *Patellidae*

IM 1007

Escargots, comestibles*Helix* spp. et *Achatina* spp.

-

Escargot de jardin, voir Escargots comestibles IM 1007*Helix aspersa* Müller

-

Escargot, Géant, voir Escargots, comestibles IM 1007*Achatina fulica* Fer. ; *A. achatina*

-

Escargot, romain, voir Escargots, comestibles IM 1007*Helix pomatia* L.**Sous-groupe 049D Divers autres animaux invertébrés**

Code n°.**Produit**

IM XXXX

Sous-groupe de Divers autres animaux invertébrés

(comprend tous les produits de ce sous-groupe)

-

Beche-de-mer, voir Concombres de mer IM 1010

IM XXXX

Vers de terre*Eisenia fetida* Savigny

IM 1010

Concombres de merespèces de l'ordre zoologique des *Holothuroidea*

IM 1006

Oursins de merEspèces de l'ordre zoologique des *Echinoidea*

IM XXXX

Ascidies, MerEspèces de la classe *Ascidacea*

Insectes et araignées**Classe B****Type 10 Animaux invertébrés Groupe OXX Code lettre du groupe IN**

Les insectes sont récoltés à l'état sauvage, semi-domestiqués ou cultivés. Plusieurs stades des insectes et araignées peuvent être consommés: œufs, chenilles, pantins et adultes. L'exposition aux pesticides se fait par le biais du métabolisme animal.

Les insectes et araignées comestibles sont riches en protéines (matière sèche), en fibres alimentaires et en acides gras bénéfiques.

Les insectes ont un exosquelette fait de chitine. Le corps des insectes se compose de trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen. Les insectes possèdent trois paires de pattes articulées, des yeux composés et une paire d'antennes.

Les araignées ont un exosquelette. Leur corps est organisé en deux tagmata, appelés le prosoma, ou céphalothorax, et l'opisthosoma, ou abdomen. Presque tous les arachnides adultes ont huit pattes, mais les acariens sont variables : en plus de huit, il existe des acariens adultes avec six ou même quatre pattes.

La totalité du produit peut être consommée.

Portion du produit à laquelle la LMR s'applique (et qui est analysée) : Produit entier tel que préparé pour la distribution en gros ou au détail.

Sous-groupe OXXA Araignées (Arachnida)

Sous-groupe OXXB Insectes (Insecta)

Groupe OXX Insectes et araignées**Code n°. Produit**

IN XXXX **Groupe d'insectes et d'araignées**

(comprend tous les produits du groupe OXX)

Sous-groupe OXXA Arachnidés**Code n°. Produit**

IN XXXX **Sous-groupe des arachnidés**

(comprend tous les produits de ce sous-groupe)

IN XXXX **Araignées**

Organismes appartenant à l'ordre des Araneae

IN XXXX **Tiques**

Organisme appartenant à l'ordre des Ixodida

Sous-groupe 0XXB Insecta**Code n°** **Produit****IN XXXX** **Sous-groupe des insectes (insecta)**

(comprend tous les produits de ce sous-groupe)

IN XXXX **Coléoptères et charançons**

Organismes appartenant à l'ordre des Coléoptères

IN XXXX **Papillons et papillons de nuit**

Organismes appartenant à l'ordre des Lépidoptères

IN XXXX **Trichoptères**

Organismes appartenant à l'ordre des Trichoptères

IN XXXX **Dictyoptères**

Organismes appartenant à l'ordre des Dictyoptères

IN XXXX **Diptères**

Organismes appartenant à l'ordre des Diptères

IN XXXX **Perce-oreilles**

Organismes appartenant à l'ordre des Dermaptères

IN XXXX **Éphéméroptères**

Organismes appartenant à l'ordre des éphéméroptères

IN XXXX **Hémiptères**

Organismes appartenant à l'ordre des hémiptères

IN XXXX **Hyménoptères**

Organismes appartenant à l'ordre des Hyménoptères

IN XXXX **Poux**

Organismes appartenant à l'ordre des Phthiraptères

IN XXXX **Mégaloptères**

Organismes appartenant à l'ordre des Mégaloptères

IN XXXX **Odonates**

Organismes appartenant à l'ordre des Odonates

IN XXXX **Orthoptères**

Organismes appartenant à l'ordre des Orthoptères

IN XXXX **Phasmides**

Organismes appartenant à l'ordre des Phasmides

IN XXXX **Plecoptère**

Organismes appartenant à l'ordre des plécoptères

IN XXXX **Psocoptère**

Organismes appartenant à l'ordre des Psocoptères

IN XXXX **Termites**

Organismes appartenant à l'ordre des Isoptères

TYPE xx DIVERS DENRÉES ALIMENTAIRES PRIMAIRES D'ORIGINE ANIMALE

Les produits divers sont les produits qui ne répondent pas aux critères de regroupement des cultures. Ces critères comprennent (1) un potentiel similaire de résidus de pesticides, (2) une morphologie similaire, (3) des pratiques de production, des habitudes de croissance, etc. similaires, (4) une partie comestible, (5) des BPA similaires pour les utilisations de pesticides, (6) un comportement similaire en matière de résidus, et (7) la possibilité de fixer des tolérances pour les sous-groupes. En raison de la nature hétérogène des produits divers, aucun produit représentatif ne sera établi pour les groupes divers.

Portion du produit à laquelle la LMR s'applique (et qui est analysée) : **Produit entier tel que préparé pour la distribution en gros ou au détail.**

Classe B

Type xx	Divers	Groupe 0xx	Code lettre du groupe MU
---------	--------	------------	--------------------------

Groupe 0xx	Divers	produits alimentaires primaires d'origine animale
------------	--------	---

MU XXXX	Miel
---------	-------------

Selon le CODEX STAN 12-1981 le miel est la substance sucrée naturelle produite par les abeilles à partir du nectar de plantes ou de sécrétions de parties vivantes de plantes ou d'excrétions d'insectes suceurs de plantes sur les parties vivantes de plantes, que les abeilles recueillent, transforment en les combinant avec des substances spécifiques qui leur sont propres, déposent, déshydratent, stockent et laissent dans le rayon de miel pour mûrir et se développer.

MU XXXX	Nid d'abeille
---------	----------------------

MU XXXX	Pollen, abeille
---------	------------------------

nom alternatif: pain d'abeille

MU XXXX	Gelée royale
---------	---------------------

LISTE DES PARTICIPANTS
(La liste s'applique à tous les documents de travail
pour le point 7 de l'ordre du jour
Voir
point 7(a) de l'ordre du jour)